

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE**



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2024-2025

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE

Cette publication a été réalisée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible de ce document est disponible en ligne à [Québec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales).

Pour plus d'informations :

Direction des communications
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2400

Télécopieur : 418 649-2656

Courriel : renseignements@mri.gouv.qc.ca

Site Web : [Québec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales)

Dépôt légal – Septembre 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-555-01934-8 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2025

MESSAGE DU MINISTRE



Madame Nathalie Roy

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

Conformément à la *Loi sur l'administration publique* et à la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, j'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Je tiens à remercier les membres du personnel du Ministère, au Québec et à l'étranger, pour leur professionnalisme et leur dévouement ayant permis d'atteindre ces résultats ainsi que pour l'expertise dont ils font preuve.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma très haute considération.

Christopher Skeete

Québec, octobre 2025

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE



Monsieur Christopher Skeete

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise,
ministre responsable de la Lutte contre le racisme
et ministre responsable de la région de Laval
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport rend compte des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son Plan stratégique 2023-2027, de sa Déclaration de services aux citoyennes et citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses et de son Plan d'action de développement durable 2023-2028. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources et respecte toutes les exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Durant l'année 2024-2025, le Ministère a fait face à de nombreux défis de taille. Des transformations profondes se produisent et même s'accroissent. Des menaces se profilent à l'horizon, mais d'importantes occasions sont à saisir pour assurer la prospérité du peuple québécois, son épanouissement culturel et linguistique ainsi que la protection, l'intégrité et la mise en valeur de son territoire.

Le Ministère est à l'œuvre pour tracer la voie du Québec dans un monde à la croisée des chemins. Nous avons gardé le cap pour accroître l'attractivité et la performance du Québec sur les marchés internationaux. Les résultats obtenus en 2024-2025 attestent de notre capacité à rendre le Québec plus influent et proactif sur la scène mondiale, en maximisant les retombées de notre diplomatie économique et d'influence, en promouvant la culture et l'identité québécoises à l'étranger et en défendant l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la reconnaissance des personnes LGBTQ+. À l'interne, nous avons su consolider l'expertise de notre personnel et bâtir la réputation du Ministère en tant qu'employeur remarquable.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel accompli au cours de la dernière année par les membres de notre personnel. C'est avant tout grâce à leur engagement inébranlable et à leur rigueur que nous avons pu atteindre nos objectifs prioritaires et accomplir notre mission avec succès une fois de plus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Sans Cartier'.

Alain Sans Cartier

Québec, octobre 2025

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Québec, septembre 2025

Les résultats contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de la responsabilité des membres de la direction.

Cette déclaration porte sur la fiabilité des données qu'il contient et des contrôles afférents. À notre connaissance, les explications et les résultats dans le présent rapport annuel de gestion et les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2025.

Membres du conseil de direction



Alain Sans Cartier
Sous-ministre



Marie-Josée Audet
Sous-ministre adjointe aux relations
Afrique, Moyen-Orient, Francophonie
et affaires multilatérales



Catherine Ferembach
Sous-ministre associée chargée
du Secrétariat à la condition féminine



Marie-Claude Francoeur
Sous-ministre adjointe aux relations
Amériques, affaires économiques
et intelligence stratégique



Dominic Marcotte
Sous-ministre adjoint
et chef du Protocole



Karine Savoie
Sous-ministre adjointe
aux services à la gestion,
au réseau et à la performance



Elisa Valentin
Sous-ministre adjointe
aux relations Europe, Indo-Pacifique
et affaires institutionnelles

RAPPORT DE VALIDATION

Monsieur le sous-ministre,

Nous avons procédé à l'examen de l'information, des résultats et des indicateurs présentés dans le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

La responsabilité de l'exactitude, de l'exhaustivité, de la fiabilité et de la divulgation des informations contenues dans le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* incombe à la direction du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence de l'information, en nous basant sur le travail réalisé au cours de notre examen.

Cet examen a été réalisé conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institut des auditeurs internes.

Ainsi, les travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie pour l'examen. Par conséquent, notre conclusion ne constitue pas une opinion d'audit sur l'information contenue dans le Rapport annuel de gestion.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information contenue dans le rapport annuel de gestion n'est pas, à tous égards importants, plausible et cohérente.

La responsable de l'audit interne p.i.,



Christina Jeanty

Québec, septembre 2025

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ADS	Analyse différenciée selon les sexes
BLCHT	Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CIN	Comité intergouvernemental de négociation
CLES	Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
FMI	Fonds monétaire international
IA	Intelligence artificielle
IQI	Investissement Québec International
LGBTQ+	Lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, queers et autres
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MCS	Minéraux critiques et stratégiques
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MO	Ministères et organismes
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCI	Organismes de coopération internationale
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIM	Organisation internationale des migrations
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OQMJ	Office Québec-Monde pour la jeunesse
PGRH	Plan de gestion des ressources humaines
PQFFT	Programme Québec-Francophonie en formation technique
PSOI	Programme de stages en organisations internationales
QSF	Québec sans frontières
RAPM	Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français
SCF	Secrétariat à la condition féminine
VIQ	Vision internationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE	I
MESSAGE DU SOUS-MINISTRE	III
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	V
RAPPORT DE VALIDATION	VII
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	IX
1. L'ORGANISATION	1
1.1 L'organisation en bref	1
1.2 Faits saillants	14
2. LES RÉSULTATS	17
2.1 Plan stratégique	17
2.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	39
2.3 Secrétariat à la condition féminine	42
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	47
3.1 Utilisation des ressources humaines	47
3.2 Utilisation des ressources financières	50
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	52
4. ANNEXES — AUTRES EXIGENCES	53
4.1 Gestion des effectifs	53
4.2 Développement durable	55
4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	59
4.4 Accès à l'égalité en emploi	60
4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	63
4.6 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration	65
4.7 Égalité entre les femmes et les hommes	67

1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Mission

Diriger l'action internationale du gouvernement et assurer le développement économique, le rayonnement de l'identité et la défense des intérêts du Québec.

Vision

Une organisation agile et performante, reconnue pour sa capacité à porter les ambitions et l'identité du peuple québécois sur le plan international.



Responsabilités

Au service des Québécoises et des Québécois depuis près de 60 ans, le Ministère dirige l'action internationale du gouvernement du Québec. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux mondiaux et sa capacité à agir et à repérer les occasions d'affaires sur les marchés étrangers contribuent directement au développement et à la prospérité du Québec. Plus précisément, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- Assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- Conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- Planifier, organiser et diriger l'action à l'étranger du gouvernement ainsi que celle de ses ministères et organismes (MO);
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers ainsi qu'avec les organisations et les forums internationaux;
- S'assurer de la mise en œuvre de la Vision internationale du Québec (VIQ) et des stratégies territoriales;
- Mener des actions de diplomatie économique et d'influence afin de faire avancer les intérêts du Québec en matière de commerce international et de prospection d'investissements étrangers;
- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre des engagements internationaux conclus par le gouvernement du Québec et aux intérêts du Québec lors de la négociation et de la mise en œuvre de tout accord international du gouvernement du Canada portant sur une matière ressortissante à la compétence constitutionnelle du Québec¹;
- Favoriser le renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe, en cohérence avec les intérêts du Québec;
- Favoriser l'établissement et la rétention sur le territoire du Québec d'organisations internationales et de représentations de gouvernements étrangers;
- Soutenir l'action des organismes de coopération internationale (OCI) québécois ainsi que celle des villes, des organisations et des institutions québécoises œuvrant à l'étranger;
- Assurer une veille et réaliser des recherches, des études et des analyses sur les enjeux géopolitiques et économiques mondiaux, les risques et les occasions d'affaires pour le Québec.

1. Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) veille aux intérêts du Québec lors de la négociation de tout accord international en matière de commerce entre le gouvernement du Canada et un gouvernement étranger et portant sur une matière ressortissante à la compétence constitutionnelle du Québec, et ce, dans le respect de la fonction de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie en matière de diplomatie économique et d'influence ainsi que de ses autres attributions (a. 22.6.1. de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, RLRQ, c. M -25.1.1 et a. 10, al. 2, par. 4° de la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation*, RLRQ, c. M -14.1).

Le Protocole du gouvernement du Québec est rattaché au Ministère et ses principales responsabilités sont :

- L'accueil lors de visites de chefs d'État, de gouvernements ou de ses plus hauts représentants;
- L'organisation des missions du premier ministre et des membres du Conseil des ministres à l'étranger;
- La gestion des activités liées au cérémonial d'État, par exemple l'organisation de funérailles d'État et nationales ou l'organisation d'activités protocolaires ou de conférences de grande envergure;
- L'administration des privilèges, des immunités et des autres prérogatives de courtoisie dont bénéficient les représentants étrangers, les fonctionnaires internationaux et les membres du personnel internationaux d'organisations internationales, de même que les personnes à leur charge;
- Assurer les relations fédérales-provinciales notamment dans le cadre des cohabitations dans le réseau de représentations du Québec à l'étranger;
- Assurer les communications officielles entre le gouvernement du Québec, les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie est également responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ)².

Depuis octobre 2022, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie est aussi ministre responsable de la Condition féminine. De ce fait, le Secrétariat à la condition féminine (SCF), auquel est rattaché le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT), fait partie intégrante de la structure administrative du Ministère. L'attribution du portefeuille de la Condition féminine à la ministre lui confère en outre la responsabilité du Conseil du statut de la femme devant l'Assemblée nationale.

Clientèle

Exerçant un rôle-conseil et de coordination auprès du gouvernement en matière de relations internationales, le Ministère établit et maintient des liens avec les corps diplomatique et consulaire des États et gouvernements étrangers ainsi qu'avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales siégeant sur le territoire québécois. En dehors des cadres institutionnel et étatique, il offre une gamme de services de proximité à une clientèle variée, dont :

- les citoyennes et citoyens, les entreprises et les médias à la recherche de renseignements sur les activités et les interventions ministérielles ainsi que sur les programmes internationaux du gouvernement du Québec;
- les organisations publiques ou privées québécoises qui souhaitent participer à des projets de coopération bilatérale avec des gouvernements étrangers;
- les OCI québécois et leurs partenaires;
- les étudiantes et étudiants ainsi que les jeunes professionnelles et professionnels québécois soucieux de développer leurs compétences et leur employabilité;
- les artistes et les organismes culturels québécois;
- les institutions québécoises de recherche et d'enseignement supérieur dans leur démarche d'internationalisation;
- les organismes œuvrant en matière d'égalité entre les femmes et les hommes incluant ceux œuvrant contre la violence sexuelle et la violence conjugale, les organismes de lutte contre l'homophobie et la transphobie ainsi que le milieu de la recherche.

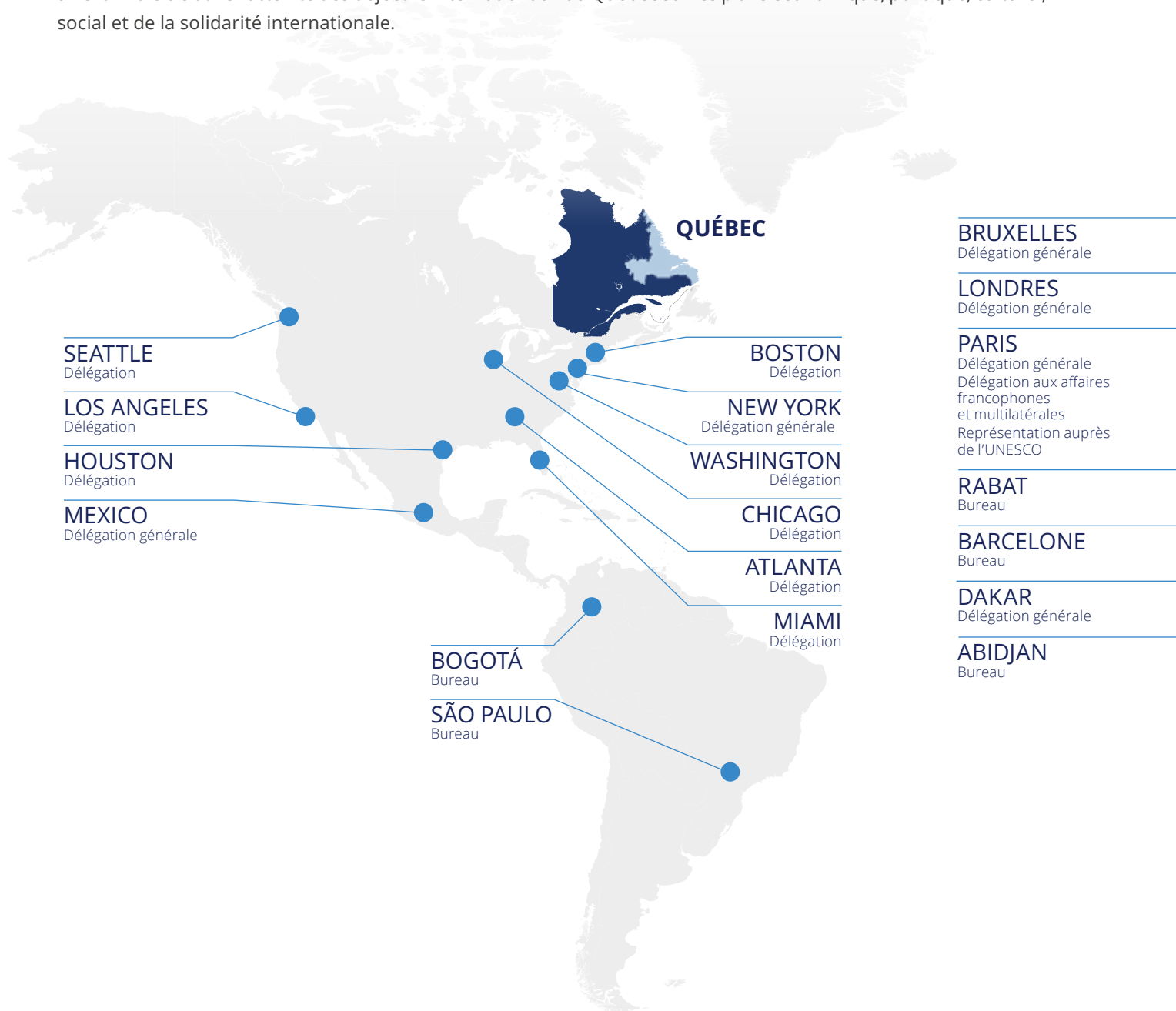
2. Ce rapport ne présente pas les résultats de l'OQMJ ni ceux de l'OFQJ.

Les représentations du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2025, le Québec disposait de 34 représentations dans 19 pays.

Les représentations comptent sur l'expertise de plusieurs MO du gouvernement du Québec, ce qui permet à ce dernier d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Elles détectent les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le mandat des représentations s'est ajusté au fil des années pour tenir compte de la diversification des enjeux internationaux qui interpellent le Québec. Les représentantes et les représentants du Québec à l'étranger jouent ainsi un rôle clé dans l'atteinte des objectifs internationaux du Québec sur les plans économique, politique, culturel, social et de la solidarité internationale.



614

PERSONNES

TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

8 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

11 DÉLÉGATIONS

9 BUREAUX

4 ANTENNES

**2 REPRÉSENTATIONS EN
AFFAIRES MULTILATÉRALES**



Les représentants du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2025

Afrique et Moyen-Orient



**Iya
TOURÉ**

Délégation générale
Dakar



**Alik
HAKOBYAN**

Bureau
Tel-Aviv



**Myriam
PAQUETTE-CÔTÉ**

Bureau
Rabat



**Marie Hélène
SULTAN**

Bureau
Abidjan

Amériques



**Stéphanie
ALLARD-GOMEZ**

Délégation générale
Mexico



**David
BRULOTTE**

Délégation générale
New York



**Benjamin
BÉLAIR**

Délégation
Washington



**Anne-Catherine
BRIAND-FORTIN, p.i.**

Délégation
Los Angeles



**Isabelle
DESSUREAULT**

Délégation
Miami



**Jean-François
HOULD**

Délégation
Chicago



**Steven
JAST**

Délégation
Houston



**Nathalie
RIVARD**

Délégation
Atlanta



**David
RUIZ**

Délégation
Seattle



**René
SYLVESTRE**

Délégation
Boston



**Jason
NAUD**

Bureau
São Paulo



**Myriam
SAVARD-LAJEUNESSE**

Bureau
Bogotá

Europe



**Geneviève
BRISSON**

Délégation générale
Bruxelles



**Line
RIVARD**

Délégation générale
Londres



**Geneviève
ROLLAND**

Délégation générale
Munich
Antenne
Berlin



**Henri-Paul
ROUSSEAU**

Délégation générale
Paris
Représentant
personnel du premier
ministre pour
la Francophonie



**Laurence
FOUQUETTE-L'ANGLAIS**

Délégation
Rome
Antenne
Milan



**Maël-Solén
PICARD**

Bureau
Barcelone

Indo-Pacifique



**Mario
GIRARD**

Délégation générale
Tokyo



**Damien
PEREIRA**

Délégation
Séoul



**Catherine
TADROS**

Délégation
Singapour



**Michel
CONSTANTIN**

Bureau
Shangai
Antenne
Shenzhen



**Bard
NORDBY**

Bureau
Beijing
Antenne
Qingdao



**Francis
PARADIS**

Bureau
Mumbai

Déléguée aux affaires francophones et multilatérales



**Anne-Marie
JEAN**

Paris

Représentante du Québec auprès de l'UNESCO



**Catherine
CANO**

Paris

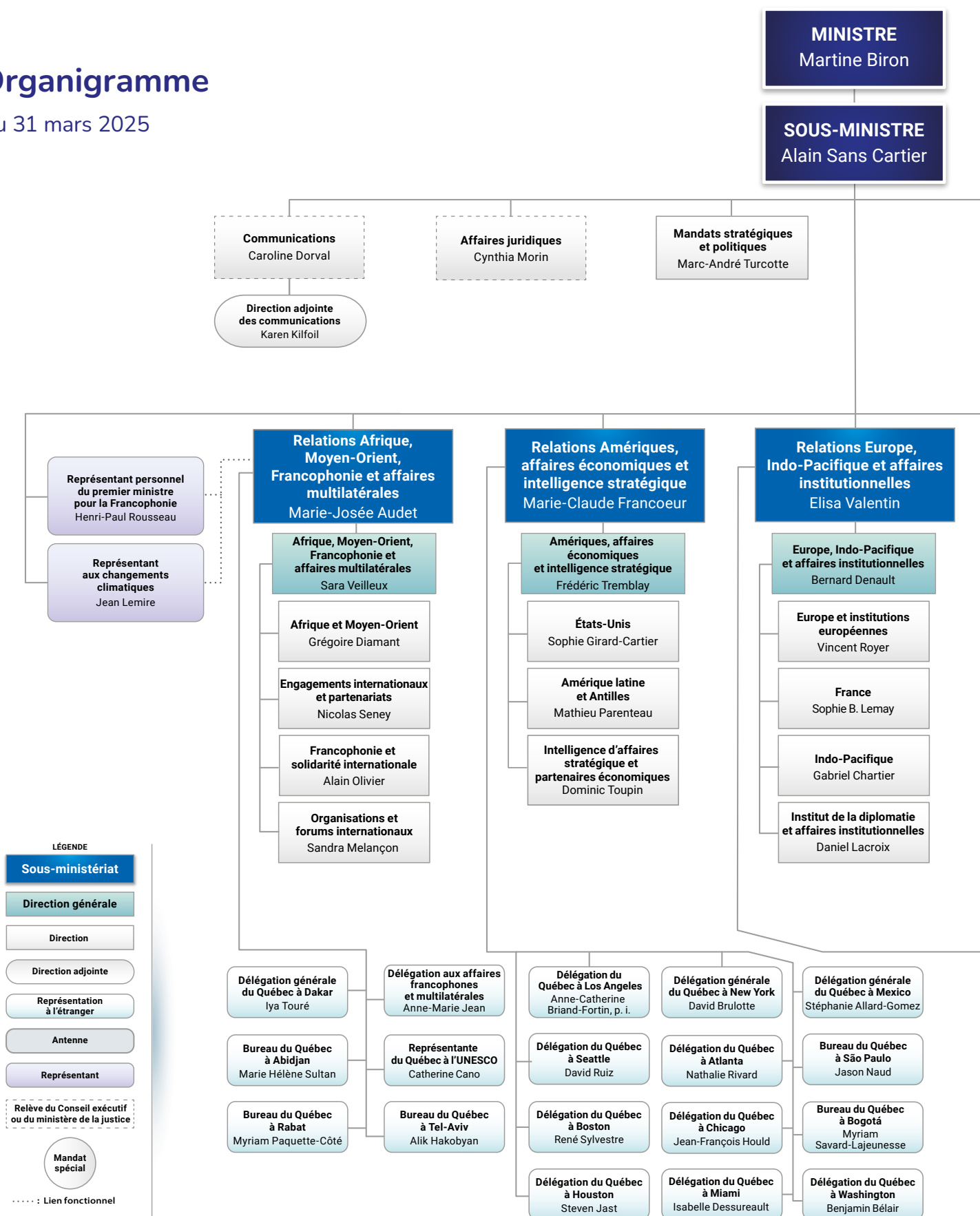
Représentant aux changements climatiques

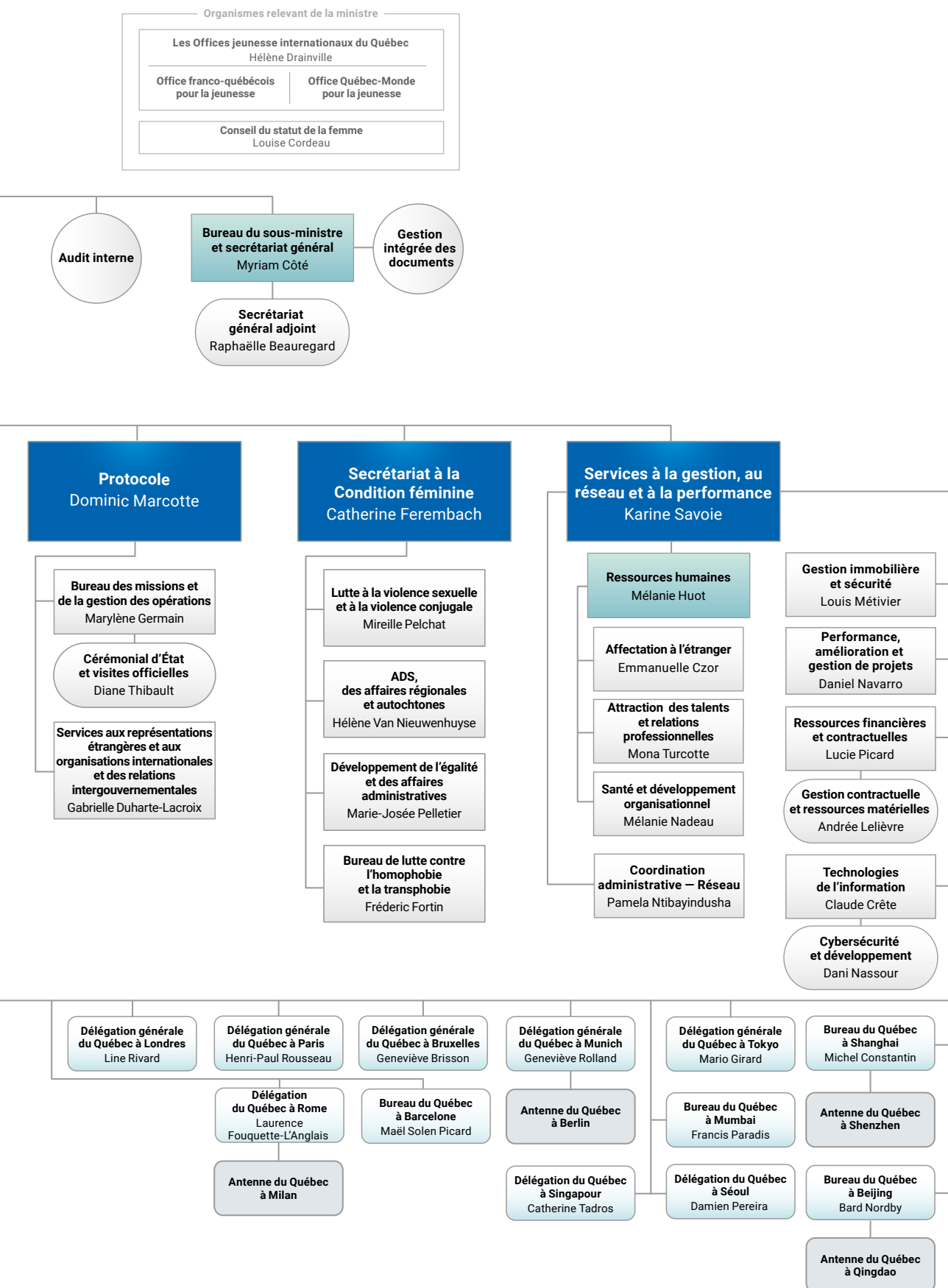


**Jean
LEMIRE**

Organigramme

Au 31 mars 2025





L'année 2024-2025 : contexte et enjeux

L'année 2024-2025 a été marquée par une instabilité croissante au niveau international, tant sur les plans économique et commercial que géopolitique. L'incertitude et le manque de prévisibilité persistent, alimentés par les conflits commerciaux, la reconfiguration des alliances traditionnelles et la montée de l'unilatéralisme.

Dans ce contexte, la croissance économique mondiale s'est rétractée, s'établissant à 3,3 % en 2024, et devrait continuer de diminuer en 2025 pour atteindre 2,8 %, selon le Fonds monétaire international (FMI)³. En 2024, la croissance a été inférieure à la moyenne mondiale aux États-Unis, en Amérique latine et dans la zone euro; à l'inverse, des pays émergents et pays en développement d'Asie et d'Afrique subsaharienne ont connu une croissance robuste, bien qu'en baisse par rapport à 2023. L'économie chinoise s'est également contractée, mais les prévisions de croissance ont été revues à la hausse pour 2025 en raison des mesures budgétaires mises en place pour soutenir la consommation et l'investissement.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a fortement baissé ses prévisions en raison de l'imposition de nombreux droits de douane par les États-Unis depuis janvier, et anticipe une diminution de 0,2 % du volume du commerce mondial en 2025⁴. L'intensification de la guerre commerciale menée par les États-Unis à l'encontre de l'ensemble de ses partenaires pourrait amener à une réorganisation des échanges. Le commerce en Amérique du Nord devrait se trouver parmi les plus touchés du fait de la forte intégration des chaînes de valeur dans la région, amenant le Québec à accroître sa diplomatie économique auprès des industriels et des élus fédéraux ainsi que des États américains de toute allégeance politique.

L'instabilité sécuritaire mondiale s'est accrue en raison des conflits armés en Ukraine, au Moyen-Orient et dans plusieurs régions d'Afrique. Le potentiel désengagement militaire des États-Unis a amené certains alliés, et en particulier l'Europe, à vouloir renforcer rapidement leur autonomie en matière de défense, investissant de fait massivement dans la production et l'achat d'armement. Les dépenses militaires mondiales ont ainsi atteint un niveau record, une tendance qui devrait se maintenir dans les prochaines années, tandis que les tensions régionales s'intensifient autour du monde⁵.

Les tensions sino-américaines continuent d'alimenter la concurrence stratégique pour l'accès aux corridors commerciaux internationaux et les ressources naturelles, particulièrement les minéraux critiques et stratégiques (MCS). La disponibilité des MCS sur le marché mondial est entravée par le nationalisme des ressources et la mise en place de mesures protectionnistes, alors que ces ressources sont essentielles pour les États qui souhaitent développer ou conserver leur avance technologique et industrielle. Dans ce contexte, le Québec continue de multiplier ses actions de diplomatie afin de se positionner comme un acteur fiable et résilient sur la scène internationale pour ces ressources capitales au développement industriel du XXI^e siècle, notamment grâce à son potentiel minéral diversifié.

3. FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2025). World Economic Outlook – A critical Juncture amid Policy Shifts. imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2025/04/22/world-economic-outlook-april-2025

4. ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (2025). Perspectives et statistiques du commerce mondial. wto.org/french/res_f/booksp_f/trade_outlook25_f.pdf

5. STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE (2025). Hausse sans précédent des dépenses militaires mondiales avec un bond en Europe et au Moyen-Orient. sipri.org/sites/default/files/2025%20MILEX%20PR%20FRE.pdf

Les multiples crises continuent d'exercer des pressions économiques et politiques importantes sur le multilatéralisme et la volonté des États de collaborer pour résoudre des enjeux communs. La hausse des taux d'intérêt et de la dette publique mondiale, qui devrait atteindre un montant record de 100 000 G\$ US en 2024⁶, a également limité la capacité des États d'investir dans les politiques d'innovation, les services publics, ainsi que la lutte contre les changements climatiques. La protection des droits de la personne, bien que plus nécessaire que jamais, a été mise à mal, et les violences physiques ou sexuelles faites aux femmes et aux filles persistent, avec peu de signes d'atténuation⁷. L'année 2024 a également été la plus meurtrière pour les migrants selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et le nombre de décès liés aux violences sur les routes migratoires reste élevé⁸.

Par ailleurs, l'année 2024 était la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés en 1850, surpassant le seuil de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM)⁹. Cette hausse des températures s'est accompagnée d'une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les inondations et les incendies, causant des pertes économiques considérables, avec des dommages assurés s'élevant à 137 G\$ US¹⁰. Face à ces défis croissants, certains États redoublent d'efforts pour redynamiser le multilatéralisme climatique. Parmi les leviers mobilisés, les instruments de tarification du carbone ont connu une expansion l'an dernier avec des recettes mondiales générées atteignant un record de 104 G\$ US en 2023¹¹. Le Québec s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Poursuivant sa transition énergétique et ses objectifs de décarbonation, le gouvernement mise sur son expertise, son réseau développé et sa diplomatie environnementale pour renforcer la collaboration avec ses partenaires partageant les mêmes ambitions. Cette volonté de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale se traduit notamment par l'intégration probable de l'État de Washington au marché du carbone commun Québec-Californie.

Enfin, le recours à l'intelligence artificielle (IA) continue de progresser dans les entreprises : l'utilisation déclarée de l'IA a augmenté de 23 points de pourcentage en un an pour atteindre 78 %¹². À l'échelle internationale, l'IA s'impose comme un enjeu géopolitique majeur, aussi bien en Occident que dans le Sud global. La Chine et les États-Unis se livrent à une concurrence stratégique accrue, la première ayant réussi à développer un grand modèle de langage pouvant rivaliser avec ceux des États-Unis. Les pays du Golfe tentent de se positionner comme partenaires de ces deux puissances, tandis que l'Union européenne cherche à s'imposer comme régulateur des risques et promoteur d'une IA responsable, inclusive et ouverte, socle du Sommet pour l'Action sur l'IA de Paris, au sein duquel le Québec s'est démarqué par la présence de plusieurs instituts de recherches et jeunes pousses québécoises soulignant son rôle dans les réflexions entourant l'intégration et l'utilisation éthique de l'IA dans la société.

6. FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2024). Moniteur des finances publiques : Mettre un frein à la dette publique. imf.org/fr/Publications/FM/Issues/2024/10/23/fiscal-monitor-october-2024

7. ONU FEMMES (2025). Les 30 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et leur importance pour l'égalité des sexes. unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-30-ans-de-la-declaration-et-du-programme-daction-de-beijing-et-leur-importance-pour-egalite-des-sexes

8. ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (2025). 2024 a été l'année la plus meurtrière pour les migrants, selon les données de l'OIM. iom.int/fr/news/2024-ete-lannee-la-plus-meurtriere-pour-les-migrants-selon-de-nouvelles-donnees-de-loim

9. ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (2025). State of the Global Climate 2024. wmo.int/publication-series/state-of-global-climate-2024

10. SWISS RE INSTITUTE (2025). Sigma – Natural catastrophes: insured losses on trend to USD 145 billion in 2025. sri-sigma-natural-catastrophes-1-2025.pdf

11. BANQUE MONDIALE (2024). State and Trends of Carbon Pricing 2024. openknowledge.worldbank.org/entities/publication/b0d66765-299c-4fb8-921f-61f6bb979087

12. STANDFORD HAI (2025). The 2025 AI Index Report. hai.stanford.edu/ai-index/2025-ai-index-report

Les centres de données sur lesquels sont basés l'IA ont connu un essor alimenté par l'utilisation croissante des données et des nouvelles technologies. Nécessitant de grandes quantités d'énergie – environ 1,5 % de la consommation d'électricité en 2024¹³ – et d'importantes infrastructures, ces centres posent toutefois des enjeux environnementaux et logistiques, amenant les pays à augmenter leurs investissements dans la consolidation des réseaux énergétiques et dans la cybersécurité.

Sur le plan interne, l'année 2024-2025 a été marquée par l'annonce de nouvelles orientations gouvernementales en matière d'immigration et de dépenses publiques. Dans un souci d'aligner les objectifs stratégiques du Ministère au contexte prévalant au Québec et aux priorités du gouvernement, le Plan stratégique 2023-2027 a été modifié à l'hiver 2025. Ainsi, les engagements en matière d'attraction de main-d'œuvre et d'étudiants étrangers ont été retirés. Malgré ces changements importants, la volonté du Ministère de collaborer activement avec les ministères et organismes responsables de ces dossiers demeure intacte. Enfin, les cibles des indicateurs relatifs aux retombées diplomatiques pour les années 2025-2026 et 2026-2027 ont toutes été revues de manière à favoriser une meilleure adéquation entre les capacités organisationnelles et les objectifs fixés.

Prenant acte du contexte budgétaire, les autorités ont mis sur pied un comité de travail dans l'optique de rendre le Ministère plus agile, plus pertinent et plus moderne. Ce comité a pu dresser un état des lieux précis et dégager des pistes d'action possible pour simplifier les processus organisationnels, améliorer les compétences et la rétention du personnel ainsi que renforcer le rôle clé du Ministère dans la coordination de l'action internationale du Québec. De plus, un comité de mise en œuvre a eu le mandat de travailler avec les différentes équipes du Ministère à la réalisation des chantiers d'ici l'automne 2025.

L'année 2024-2025 coïncide également avec le 60^e anniversaire du Ministère et de la doctrine Gérin-Lajoie, qui affirme la capacité de l'État québécois à agir sur la scène internationale dans ses champs de compétences constitutionnelles. Du même coup, le dernier exercice fut l'occasion de parachever les mesures de la prochaine politique internationale qui énoncera la vision et les grandes orientations qui guideront l'action du Québec à l'étranger dans les années à venir.

Un autre jalon important a été célébré cette année avec la 30^e année d'existence du programme de solidarité internationale Québec sans frontières (QSF). Une série d'activités ont été mises de l'avant afin de souligner les réalisations du programme au fil des ans, notamment la mise à jour de l'identité visuelle de QSF ainsi que le lancement du prix Engagement jeunesse en solidarité internationale visant à récompenser l'apport exceptionnel de la relève québécoise en faveur des enjeux de la solidarité internationale et de l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.

En parallèle, fort de ses acquis en matière de mobilité jeunesse internationale, le gouvernement du Québec a annoncé, à l'occasion du dépôt du budget 2025, son intention d'intégrer Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) à la structure administrative du Ministère. Par ce geste, le gouvernement entend renforcer sa mission essentielle en mobilité internationale des jeunes, en optimisant les structures de gouvernance, l'offre de services et la gestion des programmes, et ce, au profit des jeunes qui y participent.

13. AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (2025). Energy and AI.
iea.blob.core.windows.net/assets/34eac603-ecf1-464f-b813-2ecceb8f81c2/EnergyandAI.pdf

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de ses engagements prévus à son Plan de gestion des ressources humaines (PGRH) 2023-2027, le Ministère a obtenu la certification Employeur Remarquable par le Mouvement québécois de la qualité, et ce, depuis le 18 novembre 2024. Cette démarche de certification a été initiée par les membres du conseil de direction dans le but de mieux connaître les facteurs déterminants de la satisfaction du personnel au travail et d'améliorer les pratiques organisationnelles, relationnelles et fonctionnelles au sein du Ministère. L'aménagement des lieux de travail étant une composante importante de l'expérience employé, le Ministère a travaillé à la rénovation de certains des locaux de son siège social et a procédé à l'inauguration de la salle Paul-Gérin-Lajoie.

L'aile diplomatique du gouvernement du Québec : un lieu d'exception

En janvier 2025, le gouvernement du Québec a officiellement inauguré son aile diplomatique, affirmant sa volonté de faire du Protocole un acteur central de la diplomatie d'influence. Cet espace unique offre un environnement sécuritaire, raffiné et parfaitement adapté aux rencontres de haut niveau.

Conçue pour répondre aux plus hauts standards, l'aile diplomatique propose une gamme étendue de services protocolaires, notamment lors de repas officiels et d'entretiens diplomatiques. Elle veille également à l'uniformité et au respect des usages protocolaires à l'échelle de l'ensemble du gouvernement.

Symbole du savoir-faire québécois en matière d'accueil et de protocole, cette aile contribue au rayonnement du Québec sur la scène nationale et internationale. Elle valorise la culture, le patrimoine et le terroir d'ici, tout en renforçant l'image de marque du Québec grâce à une diplomatie d'influence moderne et stratégique.

Chiffres clés

Chiffres clés	Description
614	Effectif du Ministère au 31 mars 2025
176,4 M\$	Dépenses du Ministère prévues au 31 mars 2025
102	Nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère
111	Nombre de retombées d'influence engendrées par la diplomatie d'influence
97 %	Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale avec l'appui du Ministère ayant développé de nouvelles compétences professionnelles
54	Missions hors Québec des membres du Conseil des ministres
39	Pays avec lesquels le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur
81	Professions, fonctions et métiers au Québec couverts par des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en vertu de l'entente Québec-France
84	Organisations internationales présentes au Québec

1.2 Faits saillants

La relation privilégiée entre le Québec et la France renouvelée

L'année 2024-2025 a vu l'amorce d'un nouveau chapitre dans les relations franco-québécoises avec la visite officielle, en avril 2024, du premier ministre de la République française, Gabriel Attal, à l'occasion de la 21^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français (RAPM). M. Attal est le premier chef du gouvernement français depuis 1984 à s'exprimer devant les parlementaires québécois dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Cette RAPM a été marquée par un appel des premiers ministres pour une coopération accrue en matière d'économie, de promotion et de protection de la langue française, de transition énergétique et écologique, de culture, de jeunesse, ainsi que d'éducation et d'enseignement supérieur.

Par la suite, le premier ministre du Québec, François Legault, ainsi que la ministre Martine Biron, se sont rendus, en octobre 2024, à Paris, pour une mission conjointe dans le cadre du 19^e Sommet de la Francophonie. Le premier ministre a livré un vibrant plaidoyer sur les enjeux de découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique auprès des membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'UNESCO. Ce fût la toute première prise de parole d'un premier ministre du Québec au siège de l'UNESCO. La mission a aussi été l'occasion d'annoncer l'accueil au Québec de la 5^e Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie du 22 au 24 mai 2025, afin de favoriser une approche concertée de la Francophonie sur ce thème.

Lors de son passage dans la capitale française, la ministre a coprésidé la 70^e séance du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Elle a également participé à la 45^e Conférence ministérielle de la Francophonie, où elle a pu faire valoir les priorités du Québec en Francophonie, dont la valorisation de la langue française dans l'environnement numérique et le renforcement de l'espace économique francophone. Enfin, elle a pu annoncer la création d'un réseau francophone pour l'égalité et les droits des femmes. Ce réseau visera à offrir un espace de concertation et de coordination rassemblant les instances consultatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes des États et gouvernements francophones ayant un intérêt et un engagement communs pour la promotion des droits des femmes et des filles.

Campagne diplomatique du Québec aux États-Unis

L'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration à Washington D.C. aura engendré un repositionnement de l'action du Québec aux États-Unis. Afin de répondre aux défis imposés par l'évolution du paysage politique américain, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie a mis en place une véritable campagne diplomatique qui s'est orchestrée grâce aux neuf représentations du Québec à l'étranger. Cette campagne a pour objectifs de :

- Faire valoir les intérêts politiques et commerciaux du Québec, ses positions et ses actions auprès de divers décideurs et influenceurs politiques et économiques;
- Élargir les réseaux d'influence, dans un contexte de changements politiques majeurs;
- Obtenir un maximum d'informations des interlocuteurs sur les enjeux actuels de commerce et d'intégration économique;
- Renforcer les alliances stratégiques au sein des regroupements politiques régionaux;
- Appuyer les entreprises dans leur développement des marchés et poursuivre la promotion de nos secteurs économiques d'excellence.

Entre le 1^{er} décembre 2024 et le 31 mars 2025, neuf missions ministérielles ont été effectuées. La présence à Washington D.C. de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, à l'occasion de la journée d'assermentation du 47^e président des États-Unis, aura d'ailleurs permis de démontrer que le Québec demeure un important partenaire des États-Unis et est prêt à collaborer avec la nouvelle administration. De plus, du 1^{er} septembre 2024 au 31 mars 2025, ce sont plus de 1 000 rencontres avec personnalités influentes et activités sur le territoire, impliquant soit des ministres en mission ou des membres du personnel des représentations aux États-Unis, qui ont eu lieu.

80^e anniversaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale

L'année 2024-2025 a marqué le 80^e anniversaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Ayant établi son siège en 1947 à Montréal, l'OACI est encore aujourd'hui la plus importante organisation internationale établie sur le territoire québécois. Le Ministère était à pied d'œuvre au cours des derniers mois pour la tenue et la participation à de nombreuses activités soulignant la force des liens entre le Québec et l'OACI, lesquelles s'inscrivent dans une stratégie diplomatique plus large afin de contribuer à l'enracinement et au développement de cette prestigieuse organisation onusienne en sol québécois.

Citons ainsi le 1^{er} Symposium sur la mobilité aérienne avancée de l'OACI, qui fut l'occasion de positionner l'expertise québécoise avec le lancement de Dronautique Québec, une initiative gouvernementale visant la promotion de l'industrie québécoise consacrée à la conception, la production et l'utilisation des drones dans divers champs d'application innovants. Le Ministère a également organisé conjointement avec l'OACI la programmation de la scène « mobilités intelligentes » dans le cadre du forum InCyber, un haut lieu de rencontre entre intervenants des milieux académique, industriel et institutionnel. De plus, le Ministère a coordonné le rapprochement entre l'OACI et la zone d'innovation Espace Aéro, ce rapprochement se voulant à la fois un soutien aux mandats de l'organisation et un tremplin pour le rayonnement des expertises de l'industrie québécoise.

Le Ministère a également soutenu la publication d'un article grand public afin de faire connaître le rôle de l'OACI, ses retombées économiques et sociales ainsi que l'influence positive qu'elle apporte au Québec.

Enfin, l'événement phare de cette grande stratégie diplomatique fut sans contredit la réception officielle du premier ministre du Québec à laquelle ont pris part les hauts-dirigeants de l'OACI et plus d'une centaine d'invités de marque issus de l'écosystème de l'aviation civile internationale et de l'industrie aérospatiale du Québec. Cette rencontre a débouché sur la signature d'une déclaration conjointe symbolisant l'engagement renouvelé entre le gouvernement québécois et l'OACI ainsi que le dépôt d'une motion à l'Assemblée nationale réitérant les retombées positives de ce partenariat pour le Québec.

Lancement du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027

Le Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027 a été lancé le 18 novembre 2024. Des investissements de 7,5 M\$ soutiendront la réalisation des 28 actions prévues à celui-ci, dont 6 sont sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine. Ce plan est un geste concret du gouvernement du Québec pour réaffirmer le droit fondamental des Québécoises de choisir de poursuivre ou d'interrompre une grossesse. Il sera mis en œuvre avec la collaboration de sept ministères et organismes.

Première campagne de sensibilisation en violence conjugale auprès des jeunes

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a tenu une première campagne gouvernementale en violence conjugale visant les jeunes du secondaire pour les sensibiliser à reconnaître la violence dans leurs relations amoureuses, pouvant se manifester par divers comportements comme la manipulation émotionnelle, les menaces, le dénigrement et la restriction sociale. La campagne « Si l'amour tourne en violence » a été diffusée à l'hiver 2025 sur des plateformes numériques et les médias sociaux, dans plusieurs salles de cinéma et une campagne d'affichage a pris place dans les zones scolaires.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs au plan stratégique

Sommaire des résultats 2024-2025 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

Enjeu 1 : Un Québec plus attractif et performant sur les marchés internationaux

Orientation 1 : Tirer le plein potentiel des marchés internationaux

Objectif	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Page
1.1 Positionner le Québec comme un partenaire stratégique sur les marchés internationaux	1. Taux d'augmentation du nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère	+ 10 %	+ 44 % (Cible atteinte)	21
	2. Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière de recherche et d'innovation facilitées par le Ministère	+ 15 %	+ 36 % (Cible atteinte)	24

Orientation 2 : Attirer les talents dont le Québec a besoin

Objectif	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Page
2.1 Contribuer à accroître l'attractivité du Québec auprès des travailleurs et des étudiants internationaux francophones et francotropes	3. Taux d'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des travailleurs francophones et francotropes au Québec	+ 15 %	+ 55 % (Cible atteinte)	26
	4. Taux d'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des étudiants francophones et francotropes au Québec	+ 15 %	- 47 % (Cible non atteinte)	26

Orientation 3 : Contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement dans une perspective économique durable

Objectif	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Page
3.1 Consolider le leadership du Québec en matière d'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement	5. Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière d'économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement engendrées par le Ministère	+ 15 %	+ 18 % (Cible atteinte)	27

Enjeu 2 : Un Québec plus influent et proactif sur la scène internationale, en phase avec l'identité et les ambitions du peuple québécois

Orientation 4 : Faire avancer les intérêts et promouvoir la culture et l'identité du Québec à l'étranger

Objectif	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Page
4.1 Maximiser l'impact de la diplomatie d'influence	6. Taux d'augmentation du nombre de retombées engendrées par la diplomatie d'influence	+ 15 %	+ 410 % (Cible atteinte)	29
4.2 Promouvoir la culture et l'identité québécoise à l'étranger	7. Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière de culture et d'identité québécoise engendrées par le Ministère	+ 15 %	+ 300 % (Cible atteinte)	31
4.3 Contribuer à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes	8. Pourcentage des partenaires locaux soutenus par le biais du nouveau programme Québec sans frontières qui représentent spécifiquement les femmes et les filles	28 %	40 % (Cible atteinte)	33

Orientation 5 : Favoriser l'essor international des jeunes, des villes et des institutions d'enseignement du Québec

Objectif	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Page
5.1 Contribuer au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécois dans un contexte international	9. Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale avec l'appui du Ministère ayant développé de nouvelles compétences professionnelles	88 %	97 % (Cible atteinte)	34
5.2 Appuyer les villes et les institutions d'enseignement québécoises dans leurs démarches d'internationalisation	10. Nombre d'initiatives internationales soutenues par le biais du nouveau Programme d'appui aux villes et institutions d'enseignement québécoises	7	7 (Cible atteinte)	35

Orientation 6 : Consolider l'expertise du gouvernement en diplomatie et en gestion internationale

Objectif	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025	Page
6.1 Développer les compétences du personnel du gouvernement en diplomatie	11. Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles	88 %	95 % (Cible atteinte)	37
6.2 Consolider le Ministère en tant qu'employeur de choix	12. Pourcentage des employés qui considèrent le Ministère comme un employeur de choix	75 %	92 % (Cible atteinte)	38

Résultats détaillés 2024-2025 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

Enjeu 1 : Un Québec plus attractif et performant sur les marchés internationaux

Orientation 1 : Tirer le plein potentiel des marchés internationaux

Objectif 1.1 : Positionner le Québec comme un partenaire stratégique sur les marchés internationaux

Contexte lié à l'objectif : Le Ministère met de l'avant une démarche axée sur la performance en misant sur des actions plus ciblées et stratégiques sur les marchés mondiaux afin de répondre aux objectifs et de générer les retombées économiques escomptées. Le Ministère réalise de multiples activités sur les marchés couverts par ses représentations et au sein des institutions multilatérales pertinentes dans le but d'offrir des occasions d'affaires pour les entreprises et les organisations québécoises de tous les secteurs, en cohérence avec les orientations gouvernementales. Pour ce faire, il mise sur la réalisation d'activités de promotion et de prospection structurantes et ciblées, sur l'établissement de liens solides de collaboration avec les donneurs d'ordres à l'étranger, sur l'accès de l'écosystème québécois à l'information stratégique et sur son intégration aux chaînes de valeurs mondiales, et ce, en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires. Un accent est mis sur la promotion, le soutien à l'internationalisation et la commercialisation des innovations québécoises, en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle, des technologies quantiques, des sciences de la vie, de l'aérospatiale, de l'électrification des transports et des énergies renouvelables.

L'objectif est de faciliter l'obtention de retombées concrètes et significatives pour chaque clientèle desservie, que ce soit par exemple une nouvelle exportation, une participation réussie à des appels d'offres publics ou l'obtention de contrats ou de fonds de capital-risque, en passant par la ratification d'accords commerciaux ou la diminution des obstacles au commerce pour les produits et services québécois.

Indicateur 1 : Taux d'augmentation du nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère¹⁴

Mesure de départ : 77 retombées économiques facilitées

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible ¹⁵	+ 5 %	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %
Résultat	+ 42 % (Cible atteinte)	+ 44 % (Cible atteinte)		

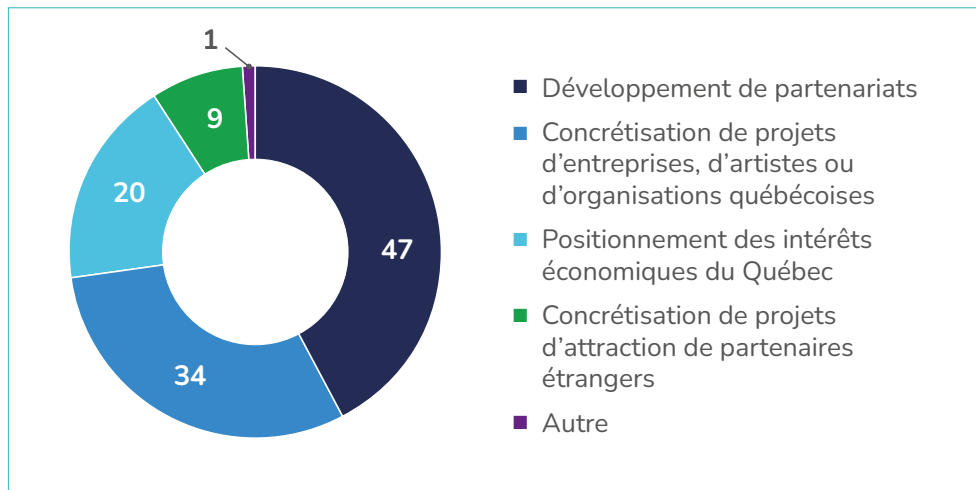
14. L'indicateur 1 réfère au total des retombées économiques facilitées par le Ministère, incluant celles dans les domaines des sciences, de la recherche et de l'innovation ainsi que dans celui de l'économie verte. Les retombées pour ces deux thèmes sont comptabilisées également de manière spécifique dans les indicateurs 2 et 5 respectivement.

15. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

La diplomatie économique désigne l'ensemble des outils, des mécanismes et des pratiques adoptées par un État dans le but de réaliser ses objectifs économiques ou promouvoir ses intérêts économiques et commerciaux à l'étranger. Au cours du dernier exercice, les actions diplomatiques menées par le Ministère ont permis de faciliter un total de 111 retombées économiques pour le Québec. 42 % de ces retombées ont pris la forme de développement de partenariats dans des domaines liés aux exportations et au développement de marchés ainsi qu'aux sciences, à la recherche et à l'innovation (voir figure 1). Une part importante des retombées économiques générées concernent des projets d'entreprises, d'artistes et d'autres organisations québécoises qui ont pu être concrétisés grâce à l'implication active du Ministère. Plusieurs retombées ont servi à positionner les intérêts économiques du Québec en matière d'exportation et d'attraction d'investissements étrangers. Le Ministère joue ainsi un rôle essentiel permettant au Québec de saisir des opportunités qui se présentent dans une grande variété de secteurs.

Figure 1 : Nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère, par type



Réalisations marquantes en 2024-2025 en lien avec cet indicateur

Mission du World Trade Center St. Louis à Montréal

La Délégation du Québec à Chicago, en partenariat avec le World Trade Center St. Louis, a organisé une mission économique et politique à Montréal du 1^{er} au 6 mai 2024, dans le contexte de l'inauguration du vol direct St. Louis – Montréal. Plus de 30 personnes des secteurs économique, politique et culturel ont pris part à la mission, notamment la mairesse et le County Executive (le maire des agglomérations) de St. Louis, et le directeur des partenariats stratégiques internationaux de Boeing, permettant de renforcer la relation avec des décideurs de cette région névralgique du Missouri et, plus largement, du Midwest américain. Des rencontres de haut niveau ont été réalisées, notamment avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), la Ville de Montréal et Investissement Québec International (IQI). La mission a permis de favoriser le maillage avec plusieurs entreprises québécoises, notamment issues du secteur des industries créatives, ainsi qu'avec plusieurs organisations, dont la Zone Agtech et le Quartier des spectacles. Les collaborations se poursuivent, entre autres, afin de positionner les fournisseurs québécois dans des projets d'envergure, dont la réalisation du projet de nouveau terminal pour l'aéroport de St. Louis.

Un partenariat stratégique dans le secteur maritime : signature d'une entente de collaboration entre le North Sea Port et les ports de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Sept-Îles et Saguenay

Le 30 janvier 2025, les principaux ports québécois ont signé un protocole d'entente avec North Sea Port (Belgique-Pays-Bas), visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement entre le Saint-Laurent et la mer du Nord. Cette entente, qui favorisera le commerce, l'innovation et la transition énergétique, a été rendue possible grâce au soutien stratégique du Ministère par le biais notamment de la Délégation générale du Québec à Bruxelles et des équipes au siège.

Depuis 2018, le Ministère appuie activement le développement de ce partenariat, entre autres par des échanges politiques, des missions économiques et la promotion des expertises respectives en logistique portuaire. Le Ministère a su miser sur la volonté des autorités portuaires québécoises d'accroître leur collaboration pour créer un corridor maritime Saguenay–Saint-Laurent plus compétitif. Grâce à son approche fédératrice, le Ministère a réuni les ports signataires ainsi que plusieurs acteurs de la recherche et de l'innovation, renforçant ainsi leur visibilité, leur crédibilité et leur capacité d'influence.

Les jalons ayant mené à la signature de ce protocole d'entente comprennent l'accueil de North Sea Port à l'occasion des Assises québécoises du secteur maritime 2024, ainsi qu'une mission commerciale et scientifique d'acteurs maritimes en Belgique et aux Pays-Bas. L'accord marque une étape concrète dans la diplomatie économique du Québec et reflète l'engagement du MRIF à appuyer l'internationalisation de ses secteurs clés.

Indicateur 2 : Taux d’augmentation du nombre de retombées en matière de recherche et d’innovation facilitées par le Ministère¹⁶

Mesure de départ : 11 retombées facilitées en matière de recherche et d’innovation

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible ¹⁷	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultat	+ 164 % (Cible atteinte) ¹⁸	+ 36 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

La recherche et l’innovation font partie des atouts dont dispose le Québec pour se démarquer sur les marchés internationaux. L’ensemble du réseau du Ministère à l’étranger a déployé des efforts continus pour faciliter de telles retombées pour les entreprises et les organisations québécoises, qui prennent la forme d’accords de collaboration en recherche, d’obtention de brevets ou encore de projets de recherche enclenchés avec des partenaires étrangers.

Réalisations marquantes en 2024-2025 en lien avec cet indicateur

Signature d’une entente de coopération scientifique entre Québec et São Paulo

Un accord de coopération entre le Fonds de recherche du Québec et la Fondation de recherche de l’État de São Paulo a été signé le 16 septembre 2024, à l’occasion de l’événement RLS-Sciences tenu dans la ville de Québec. Cette entente pave la voie à de futures collaborations visant l’excellence de la recherche, la formation de la relève scientifique et le partage de connaissances à travers des programmes communs. En amont de la signature de cet accord, le rapprochement entre les parties a été rendu possible par les actions conjointes de promotion et de mise en relation effectuées par le Bureau du Québec à São Paulo et la Direction Amérique latine et Antilles.

Signature d’une entente d’amitié et de coopération entre Québec et Séoul et mise en place de partenariats stratégiques entre institutions de recherche québécoises et coréennes

Au cours de l’année 2024-2025, une série d’accords et d’ententes ont été conclus avec des partenaires de premier plan en Corée du Sud dans des domaines variés telles les technologies de l’information, l’intelligence artificielle, la cybersécurité et l’aérospatial, domaines dans lesquels le Québec excelle.

16. L’indicateur 2 réfère au nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère dans le domaine des sciences, de la recherche et de l’innovation. Ce sous-ensemble fait partie du total des retombées économiques facilitées par le Ministère dont fait état l’indicateur 1.

17. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

18. La mesure de départ a été établie à partir des estimations faites dans le cadre d’un projet pilote réalisé entre mai 2021 et janvier 2023 qui a permis de produire un premier portrait partiel des retombées facilitées dans le domaine de la recherche et l’innovation. Après un an d’observations en contexte postpandémique, il est possible d’affirmer que le Ministère facilite un nombre bien plus important de retombées que prévu dans ce domaine.

En août 2024, le premier vice-maire de Séoul, M. Sang Han Kim, a effectué une visite officielle au Québec au cours de laquelle il s'est entretenu avec la ministre M^{me} Martine Biron. Ensemble, ils ont signé une entente d'amitié et de coopération dans des domaines d'intérêt commun, notamment en innovation, culture et commerce. Cette visite a également permis la tenue de plusieurs rencontres de haut niveau avec des représentants du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, du MILA, d'IQI et des organisations québécoises ayant un fort intérêt pour la Corée du Sud et pour Séoul (CDPQ, Cirque du Soleil, CRIAQ et Gala Systems). En juin 2024, à l'occasion de la réunion du comité fédéral mixte Canada-Corée sur la science, la technologie et l'innovation, le National Research Foundation of Korea (NRF) et Prima Québec ont signé un nouvel accord mettant en place un programme de recherche conjoint en matériaux avancés avec des appels à projets annuels. Ceci s'ajoute à la signature en avril 2024 d'un accord-cadre de coopération entre l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique de l'Université Laval et l'École de cybersécurité de la Korea University.

Orientation 2 : Attirer les talents dont le Québec a besoin¹⁹

Objectif 2.1 : Contribuer à accroître l'attractivité du Québec auprès des travailleurs et des étudiants internationaux francophones et francotropes

Contexte lié à l'objectif : Le Ministère contribue à la mise en place d'actions structurantes à l'étranger visant à positionner le Québec comme une destination de choix pour les travailleurs et les étudiants francophones et francotropes. En s'appuyant sur son réseau de représentations à l'étranger, et en soutenant les ministères concernés ainsi que les milieux socioéconomiques et les établissements d'enseignement, il contribue à l'organisation de foires, de webinaires et de séances d'information afin de convaincre un plus grand nombre de travailleurs ainsi que d'étudiantes et étudiants de choisir le Québec.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le Ministère organise des temps forts de promotion pour les établissements d'enseignement québécois en formation professionnelle, technique et universitaire (missions d'établissements d'enseignement, « salons Québec » en présentiel ou en virtuel) et assure une présence du Québec lors de foires étudiantes d'envergure à l'étranger.

En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la Fédération des cégeps, le Ministère déploie par ailleurs le Programme Québec-Francophonie en formation technique (PQFFT) visant à soutenir l'offre de formations courtes à l'étranger développées par des établissements d'enseignement collégial québécois en collaboration avec des institutions et organismes reconnus au sein des pays francophones partenaires, et ce, dans des domaines d'intérêt mutuels pour les partenaires. Ce programme vise à positionner les établissements d'enseignement collégial québécois comme des leaders en formation technique à l'échelle de la Francophonie, à aider les entreprises québécoises dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs et à contribuer au développement des compétences dans les pays francophones partenaires.

Le Ministère poursuit également son travail en vue de la conclusion d'instruments internationaux visant à faciliter l'intégration, au Québec, des personnes immigrantes, des travailleuses et travailleurs ainsi que des étudiantes et étudiants internationaux, en particulier avec des gouvernements et partenaires des pays francophones et francotropes. Il s'agit notamment d'ententes en matière de sécurité sociale, de reconnaissance des qualifications professionnelles, d'échange de permis de conduire et de mobilité étudiante au niveau universitaire.

19. Considérant les nouvelles orientations gouvernementales touchant l'immigration, qui seront définies par le gouvernement en complémentarité à l'encadrement d'étudiants internationaux découlant de l'adoption de la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers*, les autorités ministérielles ont décidé de retirer l'orientation 2, comprise dans la version originale du Plan stratégique 2023-2027, de la version révisée à l'hiver 2025. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} avril 2025.

Indicateur 3 : Taux d’augmentation du nombre d’actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des travailleurs francophones et francotropes au Québec

Mesure de départ : 152 actions de diplomatie économique en matière d’attraction de travailleurs francophones et francotropes

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultat	+ 55 % (Cible atteinte)	+ 55 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

L’action internationale du Québec se doit d’être alignée sur le contexte prévalant au Québec et les priorités gouvernementales. Au cours de l’année 2024-2025, le Ministère a réalisé un total de 235 actions visant à attirer les travailleurs francophones et francotropes. Les actions réalisées auront principalement fait rayonner le Québec en Afrique, en Amérique latine et en Europe.

Indicateur 4 : Taux d’augmentation du nombre d’actions de diplomatie économique menées par le Ministère visant à attirer des étudiants francophones et francotropes au Québec

Mesure de départ : 83 actions de diplomatie économique visant l’attraction d’étudiants internationaux francophones et francotropes

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible ²⁰	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultat	+ 135 % (Cible atteinte)	- 47 % (Cible non atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

À l’aune des changements qui touchent le secteur de l’éducation et des nouvelles orientations gouvernementales adoptées en la matière, incarnées notamment par l’adoption de la *Loi visant à améliorer l’encadrement relatif aux étudiants étrangers*, le Ministère a réduit ses actions diplomatiques visant à attirer des étudiants internationaux. La non-atteinte de la cible découle des ajustements apportés aux opérations sur le terrain.

20. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

Orientation 3 : Contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l’environnement dans une perspective économique durable

Objectif 3.1 : Consolider le leadership du Québec en matière d’économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l’environnement

Contexte lié à l’objectif : Grâce à son expertise reconnue en matière climatique et environnementale, le Québec occupe une position de premier plan pour répondre à l’urgence climatique et aux défis posés par le développement d’une économie plus verte, plus prospère et circulaire. Déterminé à saisir cette occasion, le Ministère entend asseoir le leadership du Québec par la mise en valeur de l’excellence et du savoir-faire québécois dans les secteurs des énergies propres et renouvelables, de l’électrification des transports, de la tarification du carbone et de la protection de la biodiversité. Ce faisant, il veille à accroître les retombées économiques de son action afin de renforcer la place du Québec comme plaque tournante de la transition énergétique à l’échelle nord-américaine.

Sur le plan diplomatique, le Ministère met de l’avant cette expertise auprès de différentes organisations internationales et poursuivra le développement de partenariats et d’alliances stratégiques aux niveaux bilatéral et multilatéral. Il contribue également à l’effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d’adaptation aux répercussions des changements climatiques en approfondissant ses actions de coopération climatique internationale.

Indicateur 5 : Taux d’augmentation du nombre de retombées en matière d’économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l’environnement engendrées par le Ministère²¹

Mesure de départ : 17 retombées engendrées en matière d’économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de protection de l’environnement

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible ²²	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultat	+ 12 % (Cible atteinte)	+ 18 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

La lutte contre les changements climatiques, la protection de l’environnement et le développement d’une économie verte constituent des priorités pour le Québec. La diplomatie d’influence et économique menée par le Ministère dans l’objectif de valoriser l’expertise du Québec en la matière aura permis d’engendrer un nombre de retombées suffisant permettant de dépasser la cible prévue. Ces retombées ont notamment pris la forme de partenariats établis ou d’accord de coopération ainsi que d’autres réalisations permettant d’améliorer la position et la notoriété du Québec relativement à des enjeux environnementaux.

21. L’indicateur 5 réfère au nombre de retombées économiques facilitées par le Ministère dans les domaines de l’économie verte, de lutte contre les changements climatiques et de la protection de l’environnement. Ce sous-ensemble fait partie du total des retombées économiques et d’influence dont font état les indicateurs 1 et 6.

22. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

Réalisations marquantes en 2024-2025 en lien avec cet indicateur

Création de la Coalition des gouvernements locaux et infranationaux pour mettre fin à la pollution plastique

Le gouvernement du Québec est actif au sein du Comité intergouvernemental de négociation (CIN) responsable du futur instrument international contraignant contre la pollution plastique depuis 2023. Avec ses partenaires, il a joué un rôle de premier plan dans la création de la Coalition des gouvernements locaux et infranationaux pour mettre fin à la pollution plastique et dans son rayonnement auprès d'autres gouvernements locaux, infranationaux et nationaux. C'est d'ailleurs dans le cadre de la 4^e rencontre du CIN qui s'est tenue à Ottawa, du 23 au 29 avril 2024, que le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, a lancé officiellement la Coalition qui vise à inclure le rôle et l'importance des gouvernements locaux et infranationaux dans le texte du futur instrument. À ce titre, lors de la 5^e rencontre du CIN qui s'est tenue à Busan, en Corée du Sud, du 25 novembre au 1^{er} décembre 2024, le Québec est intervenu officiellement, au nom de la Coalition, pour rappeler l'importance d'intégrer le rôle clé des gouvernements infranationaux dans le texte de l'instrument. Cette contribution aux efforts mondiaux de concertation en matière environnementale démontre la capacité du Québec de promouvoir ses positions en matière environnementale et de rallier une pluralité d'acteurs locaux, régionaux et nationaux qui partagent les mêmes ambitions.

Reconnaissance du leadership québécois en matière de biodiversité lors de la COP16 et présence du Québec marquée par la Place Québec

Lors de la 16^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP16), tenue à Cali, en Colombie, en octobre 2024, le Québec a renforcé sa position comme acteur de premier plan dans la protection de la biodiversité et de diplomatie environnementale, déjà bien établie depuis l'accueil de la COP15 à Montréal en 2022.

Le Québec a été présenté comme un modèle dans la mise en œuvre de solutions concrètes pour la préservation des écosystèmes, notamment grâce au lancement de son Plan nature. Plusieurs leaders et partenaires internationaux ont félicité le positionnement du Québec et accueilli favorablement le renouvellement de la Place Québec, un pavillon événementiel offert aux acteurs non-Parties à la Convention – tels que les gouvernements infranationaux, la société civile, les chercheurs et le secteur privé – afin de partager leur expertise et mettre en lumière leur contribution à la mise en œuvre des engagements internationaux. Cette initiative a marqué une grande avancée pour la présence du Québec dans le pays sud-américain.

Durant la Conférence, la ministre colombienne de l'Environnement et présidente de la COP16, M^{me} Susana Muhammad, a également salué le leadership exemplaire du Québec, premier gouvernement infranational à avoir contribué au Fonds-cadre mondial pour la biodiversité. Lors d'une rencontre avec la directrice du Bureau du Québec à Bogota, la ministre colombienne a aussi souligné l'approche collaborative et inclusive du Québec dans la gestion des enjeux environnementaux.

Enjeu 2 : Un Québec plus influent et proactif sur la scène internationale, en phase avec l'identité et les ambitions du peuple québécois

Orientation 4 : Faire avancer les intérêts et promouvoir la culture et l'identité du Québec à l'étranger

Objectif 4.1 : Maximiser l'impact de la diplomatie d'influence

Contexte lié à l'objectif : La diplomatie d'influence est au cœur de l'action internationale du Québec. Afin qu'elle demeure pertinente vis-à-vis des enjeux mondiaux et des réalités et besoins changeants de la société québécoise, le Ministère concentre ses efforts sur la réalisation d'actions structurantes et à impact élevé.

Le Ministère accorde une importance particulière à la consolidation et à l'élargissement de son réseau de contacts de haut niveau, ainsi qu'à l'approfondissement des relations politiques, culturelles et économiques avec les gouvernements, les élus, les organisations internationales et les acteurs de la société civile lui permettant de maximiser ses interventions. Le Ministère mise également sur la réalisation de campagnes de promotion, d'opérations concertées et d'autres actions diplomatiques majeures pour faire avancer les intérêts et augmenter le rayonnement du Québec.

Ceci est entrepris dans le but d'obtenir des retombées telles que de nouvelles ententes bilatérales signées ou l'établissement de nouveaux partenariats entre organisations québécoises et étrangères, en passant par l'attraction au Québec d'événements internationaux d'envergure ou encore l'adhésion de gouvernements étrangers aux initiatives proposées par le Québec en matière, entre autres, d'éducation, de culture, d'environnement, de diversité linguistique et culturelle et de droits et libertés de la personne.

Indicateur 6 : Taux d'augmentation du nombre de retombées engendrées par la diplomatie d'influence²³

Mesure de départ : 20 retombées engendrées par la diplomatie d'influence

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible ²⁴	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultat	+ 429 % (Cible atteinte) ²⁵	+ 410 % (Cible atteinte)		

23. L'indicateur 6 réfère au total des retombées engendrées par la diplomatie d'influence, incluant celles dans les domaines de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, comptabilisées également de manière spécifique dans l'indicateur 5. Il inclut aussi les retombées engendrées dans les domaines de la culture, des droits et libertés de la personne, de la langue française et de la promotion de l'identité québécoise qui sont comptabilisées également de manière spécifique dans l'indicateur 7.

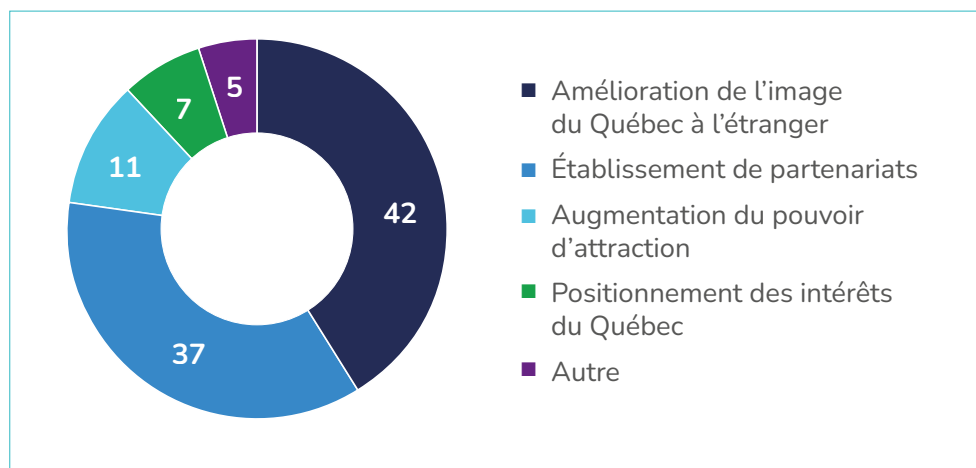
24. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

25. La mesure de départ a été établie à partir des estimations faites dans le cadre d'un projet pilote réalisé entre mai 2021 et janvier 2023, qui a permis de produire un premier portrait partiel des retombées engendrées par la diplomatie d'influence. Après un an d'observations en contexte postpandémique, il est possible d'affirmer que la diplomatie d'influence déployée par le Ministère engendre un nombre bien plus important de retombées que prévu.

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

La diplomatie d'influence désigne l'ensemble des efforts déployés par un État dans l'exercice de son pouvoir d'attraction, d'incitation et de coopération. Au service de la politique internationale du Québec, elle est mise en œuvre auprès des gouvernements, organisations et publics étrangers pour permettre au Québec de défendre ses intérêts, accroître son rayonnement et influencer positivement sa perception. Au cours du dernier exercice, les actions diplomatiques menées par le Ministère ont permis d'engendrer 102 retombées d'influence. Ces retombées répondent ainsi aux priorités ministérielles en matière d'amélioration de l'image du Québec à l'étranger, d'établissement de partenariats, de positionnement des intérêts du Québec et d'augmentation du pouvoir d'attraction du Québec dans des secteurs stratégiques (voir figure 2).

Figure 2 : Nombre de retombées engendrées par la diplomatie d'influence du Ministère, par type



Réalisations marquantes en 2024-2025 en lien avec cet indicateur

Accueil de la 5^e Mission économique et commerciale de la Francophonie

Le Québec a été l'hôte de la 5^e Mission économique et commerciale de la Francophonie du 11 au 13 juin 2024. Celle-ci s'est déroulée à Montréal, Québec ainsi que dans différentes régions, avec l'objectif de stimuler les échanges économiques et commerciaux entre le Québec, la francophonie canadienne et le reste de l'espace francophone. Elle a également constitué une étape clé pour le Québec vers le Sommet de la Francophonie qui a eu lieu en octobre 2024, à Villers-Cotterêts et Paris.

L'ouverture officielle de la mission a réuni la ministre Martine Biron et la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, qui ont pris la parole aux côtés d'invités internationaux de renom. La mission a permis de réunir près de 80 entreprises internationales de tout l'espace francophone et plus de 250 entreprises du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et d'ailleurs au Canada, sélectionnées minutieusement dans des secteurs stratégiques tels que l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et le numérique, et qui ont réalisé ensemble plus de 900 rendez-vous d'affaires pendant la mission. La mission a eu lieu en marge du Rendez-vous d'affaires de la Francophonie, afin d'offrir davantage d'occasions de maillage entre les participants ainsi que les milieux d'affaires québécois et francophones.

Le Québec, leader en électromobilité : Electrohack

La Délégation générale du Québec à Mexico promeut activement le leadership du Québec dans le domaine de l'électromobilité.

En juin dernier, dans le cadre d'une collaboration stratégique avec l'Agence de l'Énergie de l'État de Puebla, la Directrice générale de l'Agence, accompagnée d'un groupe d'étudiants gagnants du concours Electrohack, a visité le Québec. Ce concours vise à promouvoir des solutions innovantes en matière d'électromobilité.

Grâce à ce partenariat, les étudiants sélectionnés ont bénéficié d'une immersion dans un écosystème reconnu mondialement pour son innovation et son leadership dans l'électrification des transports au Québec. Ils ont eu l'opportunité de découvrir des entreprises pionnières telles que DANA TM4, Lithion Technologies, Bectrol et Cap Solar, qui sont des références dans l'industrie mondiale.

Objectif 4.2 : Promouvoir la culture et l'identité québécoise à l'étranger

Contexte lié à l'objectif : Le Québec est une société ouverte et tolérante, laïque et résolument engagée dans la défense et la promotion des droits et libertés de la personne et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Ministère, par le biais de son appareil diplomatique, fait mieux connaître les valeurs progressistes, la culture et la spécificité qui sont au cœur de l'identité québécoise afin d'engendrer des retombées concrètes pour nos artistes et nos entreprises culturelles et d'améliorer la perception et l'attractivité du Québec à l'étranger.

Indicateur 7 : Taux d'augmentation du nombre de retombées en matière de culture et d'identité québécoise engendrées par le Ministère²⁶

Mesure de départ : 11 retombées engendrées en matière de culture et d'identité québécoise

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible ²⁷	+ 10 %	+ 15 %	+ 20 %	+ 25 %
Résultat	+ 482 % (Cible atteinte)	+ 300 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Pour que l'action diplomatique du Ministère soit pertinente, il est essentiel qu'elle reflète les valeurs de la société québécoise, sa culture et son identité. À cet égard, les retombées générées au cours de l'exercice financier auront été prolifiques, permettant au Ministère de surpasser de manière importante la cible établie. Presque la moitié de ces retombées sont liées au secteur de la culture, alors que les autres auront permis de servir les intérêts du Québec en matière de droits et libertés de la personne, de langue française ou d'identité.

26. L'indicateur 7 réfère au nombre de retombées engendrées dans les domaines de la culture, des droits et libertés de la personne, de la langue française et de la promotion de l'identité québécoise. Ce sous-ensemble fait partie du total des retombées engendrées par la diplomatie d'influence dont fait état l'indicateur 6.

27. Cibles annuelles établies par rapport à la mesure de départ.

Réalisations marquantes en 2024-2025 en lien avec cet indicateur

Le Québec, invité d'honneur au Festival du Livre de Paris 2024

Québec fut l'invité d'honneur de l'édition 2024 du Festival du Livre de Paris. Cet événement, qui s'est tenu au Grand Palais éphémère, près de la tour Eiffel, a accueilli plus de 100 000 visiteurs. Ce fut non seulement une occasion formidable de rayonnement pour la littérature québécoise, mais aussi une mise en valeur de notre langue commune et notre culture avec pas moins de 60 maisons d'édition de chez nous. Le pavillon du Québec, organisé avec l'appui de la Délégation générale du Québec à Paris et inauguré en présence du ministre de la Culture et des Communications du Québec, M. Mathieu Lacombe, a été visité par le Président de la République Française, M. Emmanuel Macron, et la ministre de la Culture, M^{me} Rachida Dati. Cette participation a été rendue possible grâce à la collaboration des ministères de la Langue française, des Relations internationales et de la Francophonie et de la Culture et des Communications.

Le Québec, hôte de la première rencontre du groupe de réflexion de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique

Le gouvernement du Québec a eu l'honneur d'être l'hôte de la première rencontre du Groupe de réflexion de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique, qui s'est tenue du 28 au 30 mai 2024 à Québec. Composé de 18 experts indépendants provenant de différents pays, ce groupe de réflexion est chargé de formuler des recommandations visant à mieux outiller les Parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, face aux enjeux grandissants du numérique. Son mandat est de mener une réflexion approfondie sur les quatre thématiques suivantes, soit : 1) la promotion de la diversité linguistique des contenus culturels; 2) la découvrabilité des contenus culturels nationaux et locaux sur les plateformes numériques; 3) l'importance d'une transparence accrue et significative des plateformes numériques autour des enjeux culturels, notamment la liberté artistique, et; 4) les retombées de l'intelligence artificielle (IA) sur les industries culturelles et créatives.

L'accueil de cette rencontre représente plusieurs mois de travail en concertation avec l'UNESCO et le gouvernement du Québec et du Canada. Elle a notamment permis de réaffirmer le leadership du Québec dans le domaine de la diversité des expressions culturelles et d'exercer une diplomatie d'influence intensifiée auprès des États Parties à la Convention et au sein même de l'UNESCO. Grâce aux travaux réalisés par le groupe de réflexion, différentes options juridiques afin de renforcer la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique ont été présentées aux États Parties dont celle d'un protocole additionnel à la Convention.

Objectif 4.3 : Contribuer à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Contexte lié à l'objectif : L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur profondément ancrée dans la société québécoise. Le Québec adhère à plusieurs engagements internationaux en la matière. À cet égard, il met en place des actions visant à faire avancer les droits des femmes à travers le monde, autant dans ses relations bilatérales qu'au sein des instances multilatérales.

La place accordée à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes de solidarité internationale financés par le gouvernement illustre de manière concrète cet engagement. Dans ce contexte, le Ministère assure un soutien renforcé aux organismes des pays en développement qui représentent spécifiquement les femmes et les filles en partenariat avec les OCI québécois dans le cadre du nouveau programme QSF.

Indicateur 8 : Pourcentage des partenaires locaux soutenus par le biais du nouveau programme Québec sans frontières qui représentent spécifiquement les femmes et les filles

Mesure de départ : 22,5 % en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible	25 %	28 %	30 %	32 %
Résultat	27 % (Cible atteinte)	+ 40 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Le programme QSF a soutenu cette année cinq partenaires d'Haïti. De ce nombre, deux partenaires sont des organismes dont les membres sont principalement des femmes et où la mission principale vise spécifiquement les femmes et les filles. Malgré la crise qui perdure en Haïti, *Fanm Deside* poursuit son action dans le Sud-Est du pays auprès des femmes et des filles pour qui elle cherche à offrir plus d'opportunités sociales, économiques et politiques. *L'Asosiyasyon Fanm Solèy Dayiti* (AFASDA) est, quant à elle, soutenue pour ses services d'accueil et de prise en charge pluridisciplinaires qu'elle offre aux victimes de violences sexuelles dans le département du Nord, en plus de réaliser des activités communautaires de formation et de sensibilisation sur les violences sexuelles basées sur le genre.

Orientation 5 : Favoriser l’essor international des jeunes, des villes et des institutions d’enseignement du Québec²⁸

Objectif 5.1 : Contribuer au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécois dans un contexte international

Contexte lié à l’objectif : La capacité d’influence et la croissance du Québec passent, entre autres, par l’épanouissement de sa jeunesse. La mobilité internationale constitue l’une des avenues propices au développement des compétences professionnelles et personnelles des jeunes, leur permettant de contribuer pleinement au développement social et économique de la société québécoise. De plus, ils font rayonner l’identité québécoise et véhiculent une image positive et dynamique du Québec dans le monde.

Le Ministère continue à offrir aux jeunes Québécoises et Québécois la possibilité de participer à des expériences internationales dans le cadre de programmes ou par l’intermédiaire d’organismes qu’il appuie. Il analyse et quantifie les retombées de ces expériences d’échanges et adaptera son offre de service en conséquence.

Indicateur 9 : Pourcentage des jeunes bénéficiaires d’une expérience internationale avec l’appui du Ministère ayant développé de nouvelles compétences professionnelles

Mesure de départ : Moyenne annuelle de 88 % de 2019-2020 à 2021-2022

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible	88 %	88 %	90 %	90 %
Résultat	97 % (Cible atteinte)	97 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Pour une sixième année consécutive, la cible de cet indicateur a été largement dépassée. Ainsi, en 2024-2025, 97 % des 382 jeunes bénéficiaires d’une expérience internationale administrée ou financée par le Ministère ont indiqué avoir développé de nouvelles compétences professionnelles, que ce soit le renforcement de leur esprit critique, le développement de leur autonomie et de leur sens de l’organisation, leur capacité à mieux communiquer et à s’adapter aux imprévus ou encore leur capacité à mettre à profit leur créativité.

28. Dans le cadre de la mise à jour du plan stratégique 2023-2027 à l’hiver 2025, le Ministère a révisé ses interventions en matière d’appui à l’internationalisation d’organisations québécoises afin de les rendre plus ciblées, structurantes et pertinentes. Des modifications en ce sens ont ainsi été apportées à l’orientation 5. *Favoriser l’essor international des jeunes, des villes et des institutions du Québec*, qui a été remplacée par 5. *Favoriser l’essor international des jeunes*. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} avril 2025.

Le Programme de stages en organisations internationales, levier de la diplomatie d'influence québécoise

Après près de 25 ans d'existence, les normes encadrant le Programme de stages en organisations internationales (PSOI) ont été révisées en 2024-2025 afin de mieux aligner le programme avec les priorités gouvernementales tout en continuant d'attirer les meilleurs talents.

L'objectif général du PSOI est de contribuer au rayonnement du Québec auprès des organisations internationales, en entretenant des collaborations avec elles sur des thématiques d'intérêt pour le gouvernement du Québec et en soutenant la présence de jeunes professionnels québécois, hautement qualifiés, au sein de ces organisations.

Le PSOI demeure ainsi un levier important de la diplomatie d'influence du gouvernement du Québec. Il constitue un moyen concret de mettre en œuvre les ambitions du Québec sur la scène multilatérale, en initiant ou en renforçant des collaborations avec des organisations internationales, au Québec et à l'étranger, tout en apportant une contribution tangible à leurs travaux.

Objectif 5.2 : Appuyer les villes et les institutions d'enseignement québécoises dans leurs démarches d'internationalisation ²⁹

Contexte lié à l'objectif : Les villes, les régions et les institutions d'enseignement jouent un rôle grandissant sur la scène internationale. Elles contribuent à projeter le Québec sur la scène internationale et à accroître sa prospérité. Toutefois, elles font parfois face à un manque de ressources pour exploiter leur plein potentiel d'internationalisation. Ainsi, le Ministère met en place des mécanismes afin de les soutenir dans l'établissement de partenariats, l'attraction d'événements et la mise en œuvre d'initiatives favorisant leur développement et leur rayonnement international.

Indicateur 10 : Nombre d'initiatives internationales soutenues par le biais du nouveau Programme d'appui à l'internationalisation des villes et institutions d'enseignement du Québec ³⁰

Mesure de départ : Nouvel indicateur

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible	5	7	9	11
Résultat	5 (Cible atteinte)	7 (Cible atteinte)		

29. Dans la foulée de la révision des interventions en matière d'internationalisation des organisations québécoises, l'objectif 5.2 ainsi que l'indicateur 10. *Nombre d'initiatives internationales soutenues par le nouveau Programme d'appui aux villes et institutions d'enseignement québécois* ont ainsi été retirés de la version révisée du Plan stratégique 2023-2027. Ces modifications entrent en vigueur à compter du 1^{er} avril 2025.

30. Au cours de l'année 2024-2025, deuxième année de mise en œuvre de cet objectif, les efforts du Ministère se sont concentrés sur l'appui à l'internationalisation des villes et des municipalités. Les résultats de cet indicateur reflètent cette orientation.

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Initié en 2023, le Programme d'appui à l'internationalisation des villes et municipalités du Québec traduit la volonté du MRIF de soutenir le renforcement de l'action internationale des villes et municipalités québécoises et de les appuyer dans leur démarche d'internationalisation. Les villes des différentes régions du Québec étaient invitées à soumettre des propositions de portée internationale visant à contribuer à l'essor et au rayonnement de leur territoire. Les projets devaient s'inscrire dans l'un des trois axes suivants :

- **Axe 1** – Fournir un cadre stratégique à l'action internationale des villes et municipalités québécoises.
- **Axe 2** – Favoriser le développement de partenariats stratégiques et le transfert d'expertise.
- **Axe 3** – Promouvoir l'attractivité du Québec et de ses régions et renforcer leur positionnement international.

Les secteurs ciblés par cet appel à projets étaient les suivants : innovation, attraction de talents et d'activités économiques, Francophonie, développement durable et carboneutralité, mobilité durable, culture ainsi que cohésion sociale. La somme accordée pouvait atteindre 25 000 \$ par projet et être majorée jusqu'à 50 000 \$ dans le cas de projets intermunicipaux. Pour l'édition 2024-2025, la somme totale de 133 500 \$ a été octroyée pour les six projets sélectionnés ci-dessous :

- Innovation et développement économique Trois-Rivières : Hyvolution Canada (25 000 \$)
- Saint-Hyacinthe Technopole : Réseau international d'expertise en salubrité et durabilité alimentaire (25 000 \$)
- Ville de Longueuil : Longueuil, terre d'accueil des entreprises innovantes en aviation durable (24 750 \$)
- Ville de Sherbrooke : Sherbrooke, terrain de jeu d'une ville innovante (25 000 \$)
- Ville de Terrebonne : Mission économique et sociale à Namur en avril 2025 (8 750 \$)
 - Ce projet s'inscrit dans la suite du financement de 25 000 \$ déjà accordé à Terrebonne dans le cadre de l'appel à projets 2023-2024.
- Ville de Lévis : Activité de partage des pratiques novatrices de Nantes Métropole et coconstruction avec les équipes de la Ville de Lévis (25 000 \$)

En complément au Programme, qui a permis de soutenir six différentes initiatives, il faut ajouter l'entente de collaboration triennale conclue en 2022 entre le MRIF et la Ville de Québec. Celle-ci prévoit un appui financier de 100 000 \$ par année pour un montant total de 300 000 \$. Grâce à ce partenariat, la Ville de Québec a bénéficié d'un soutien stratégique et financier pour développer ses relations internationales, renforcer son positionnement à titre de capitale nationale et mener des initiatives alignées sur les priorités du gouvernement du Québec.

Orientation 6 : Consolider l'expertise du gouvernement en diplomatie et en gestion internationale

Objectif 6.1 : Développer les compétences du personnel du gouvernement en diplomatie

Contexte lié à l'objectif : Afin de moderniser son action tout en développant son expertise en matière de diplomatie d'influence et de diplomatie économique, le Ministère a mis en place l'Institut de la diplomatie. Celui-ci appuie la modernisation de la diplomatie québécoise en offrant aux futurs représentants du Québec à l'étranger un tour d'horizon complet de la profession de diplomate et en développant leurs compétences et leur savoir-faire dans divers domaines spécifiques comme l'économie internationale, la géopolitique, les politiques publiques, le fonctionnement de l'État québécois, l'éducation et la culture, les habiletés interculturelles, l'utilisation des outils numériques et la maîtrise des langues étrangères.

L'Institut offre un apprentissage axé sur la formation continue et le partage d'expériences. Inspirées par les meilleures pratiques dans le monde, des formations sont offertes par des spécialistes universitaires et des diplomates chevronnés. Le Ministère continue à évaluer la contribution des formations offertes au renforcement des compétences des clientèles de l'Institut.

Indicateur 11 : Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles

Mesure de départ : Moyenne annuelle de 88 % de 2019-2020 à 2021-2022

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible	88 %	88 %	90 %	90 %
Résultat	96 % (Cible atteinte)	95 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

La majorité des formations offertes par l'Institut de la diplomatie sont élaborées avec les universités québécoises, les experts provenant de secteurs d'intérêt pour le Québec ainsi que les membres du personnel et dirigeants du Ministère. Les modules de formation visent à renforcer les capacités d'action et les connaissances au carrefour des intérêts politiques et économiques ainsi que la compréhension des grands enjeux qui définissent les relations internationales du Québec.

Depuis sa création, six cohortes ont suivi des formations à l'Institut, et une septième a amorcé son parcours en janvier 2025. Que ce soit sur des enjeux géopolitiques ou sur des sujets ciblés, les activités permettent à l'ensemble du personnel de parfaire ses connaissances sur une base volontaire. Les chefs de poste du réseau des représentations du Québec à l'étranger et les gestionnaires bénéficient également de formations offertes par l'Institut.

À la suite de ces formations, l'Institut effectue un sondage visant à mesurer le pourcentage des clientèles gouvernementales ayant renforcé leurs compétences professionnelles. Le taux de 95 % obtenu dans le cadre de cet indicateur dépasse la cible établie pour l'année 2024-2025 et témoigne de l'utilité et de la qualité des formations offertes par l'Institut. Cette rétroaction contribue à améliorer ses programmes et, ainsi, à mieux répondre aux besoins exprimés par les clientèles.

Objectif 6.2 : Consolider le Ministère en tant qu’employeur de choix

Contexte lié à l'objectif : Afin de s’assurer du bien-être et de la rétention de son personnel, le Ministère s’est doté en 2022 d’un outil permettant de suivre le degré de mobilisation de ses membres du personnel. Suivant l’analyse des résultats obtenus, un plan en gestion des ressources humaines a été lancé, duquel découlent des actions concrètes qui contribuent à faire progresser le Ministère comme employeur de choix au sein de la fonction publique.

Indicateur 12 : Pourcentage des employés qui considèrent le Ministère comme un employeur de choix

Mesure de départ : 71 % en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cible	73 %	75 %	77 %	80 %
Résultat	88 % (Cible atteinte)	92 % (Cible atteinte)		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

La réalisation des actions prévues au PGRH 2023-2027 ont porté fruit. En effet, en novembre 2024, le Ministère a été certifié par le Bureau de normalisation du Québec à titre d’Employeur remarquable. Dans le cadre du sondage menant à la certification, 92 % des membres du personnel ont répondu qu’ils recommanderaient à leur entourage le Ministère comme employeur.

2.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Résultats relatifs aux engagements portant sur les normes de service

Sommaire des résultats des engagements portant sur les normes de service de la déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Date d'entrée en vigueur : **Novembre 2021**

Service	Engagement	Résultat 2023-2024	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
Renseignements généraux et plaintes	Engagement 1 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables	Dans 99,5 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables. (Atteinte)	Dans 95 % des cas	Dans 98,5 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables. (Atteinte)
	Engagement 2 : Répondre par courriel aux demandes de renseignements généraux dans un délai de 10 jours ouvrables	Dans 99 % des cas , une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables. (Atteinte)	Dans 90 % des cas	Dans 96 % des cas , une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables. (Atteinte)
	Engagement 3 : Répondre par courriel aux plaintes dans un délai de 15 jours ouvrables	s. o.	Dans 85 % des cas	s. o.

Service	Engagement	Résultat 2023-2024	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
Programme de stages en organisations internationales	Engagement 4 : Envoyer un accusé de réception dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt du dossier de candidatures avec l'ensemble des documents requis	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables. (Atteinte)	Dans 95 % des cas	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables. (Atteinte)
	Engagement 5 : Communiquer par courriel les résultats de la sélection finale dans un délai de 15 jours ouvrables suivant l'entrevue avec l'organisation d'accueil	Dans 100 % des cas , les résultats de la sélection finale ont été communiqués dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après l'entrevue avec l'organisation d'accueil. (Atteinte)	Dans 85 % des cas	Dans 89,7 % des cas , les résultats de la sélection finale ont été communiqués dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après l'entrevue avec l'organisation d'accueil. (Atteinte)
Soutien offert dans le cadre des programmes de coopération bilatérale et de solidarité internationale	Engagement 6 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt de leur dossier avec l'ensemble des documents requis	Dans 98 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables. (Atteinte)	Dans 95 % des cas	Dans 99,6 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables. (Atteinte)
	Engagement 7 : Communiquer par courriel les résultats du processus d'évaluation des dossiers des demandeurs admissibles dans un délai de 30 jours ouvrables suivant la rencontre du comité de sélection	Dans 96 % des cas , les résultats du processus de sélection ont été communiqués dans un délai maximal de 30 jours suivant la rencontre du comité de sélection. (Atteinte)	Dans 80 % des cas	Dans 80,4 % des cas , les résultats du processus de sélection ont été communiqués dans un délai maximal de 30 jours suivant la rencontre du comité de sélection. (Atteinte)

Suivi des plaintes

Au cours de l'année financière 2024-2025, le Ministère n'a reçu aucune plainte considérée comme fondée.

Une plainte est dite recevable si elle concerne uniquement un service public rendu par le Ministère. Les commentaires à l'égard d'une déclaration publique des autorités ministérielles, par exemple, sont considérés comme irrecevables.

2.3 Secrétariat à la condition féminine

Rôle et responsabilités

Relevant de la ministre responsable de la Condition féminine, le SCF a pour mission de soutenir le développement et la cohérence des actions gouvernementales pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, il a notamment pour rôle de :

- fournir l'expertise professionnelle et le soutien administratif nécessaires à la réalisation du mandat de la ministre responsable de la Condition féminine;
- coordonner les actions du gouvernement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, y compris les enjeux en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, assurer le suivi de ces actions et assumer la responsabilité de l'application de certaines mesures;
- accorder du financement aux organismes du milieu pour favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes;
- entretenir des liens avec les groupes de femmes et le milieu de la recherche universitaire pour bien saisir les réalités, les préoccupations et les aspirations des Québécoises;
- conseiller le gouvernement pour assurer le rayonnement du Québec sur les scènes intergouvernementales canadienne et internationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- produire des analyses, rechercher des solutions novatrices et joindre ses efforts à ceux de nombreux groupes de travail pour que le Québec demeure progressiste en la matière.

Enfin, le BLCHT, intégré au SCF en octobre 2022, a notamment pour rôle de :

- coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'action gouvernementale en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- soutenir l'action communautaire dans ce domaine;
- assurer la liaison entre les organismes des communautés LGBTQ+ et les ministères et organismes gouvernementaux;
- exercer un rôle conseil auprès des autorités ministérielles et gouvernementales concernant les divers enjeux LGBTQ+.

Résultats

En 2024-2025, le SCF a entrepris et poursuivi plusieurs actions pour agir en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de lutte contre la violence sexuelle et la violence conjugale et de lutte contre l'homophobie et la transphobie, principalement dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'actions et de stratégies sous sa responsabilité.

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

La mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 (Stratégie égalité), lancée en juin 2022, se poursuit. Elle bénéficie d'un budget de 124 M\$ et près de 30 ministères et organismes collaborent à la mise en œuvre des 52 actions qui y sont prévues. Parmi celles-ci, 24 sont sous la responsabilité du SCF.

Parmi les actions réalisées par le SCF en 2024-2025, notons :

- La tenue du Forum des partenaires en égalité le 15 octobre 2024 auquel plus de 90 organismes ont participé (organismes communautaires, syndicats, institutions publiques et universitaires). Le Forum des partenaires en égalité constitue une journée de réflexion et d'échanges pour aborder les défis et les opportunités relatifs à l'égalité de fait dans la société québécoise;
- Le financement de nouvelles ententes sectorielles visant la concertation et la mise en œuvre de projets en égalité dans 10 régions administratives pour un investissement total de 4 M\$, pour une durée maximale de 4 ans;
- La formation de 523 personnes provenant de plus de 15 ministères et organismes différents pour faire connaître l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et pour favoriser son usage au gouvernement ainsi que la création de nouveaux outils pour répondre aux besoins des partenaires;
- Le soutien financier de près de 5 M\$ sur 3 ans pour la réalisation de 24 initiatives visant à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec dans le cadre de l'Appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2024-2025;
- La bonification de la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes en partenariat avec l'Institut de la Statistique du Québec, grâce à l'ajout de statistiques ventilées représentatives de groupes de la population, soit les personnes âgées, les jeunes, les personnes immigrantes, les personnes issues de minorités visibles, les personnes de minorités sexuelles et de genre et les personnes ayant une incapacité;
- La diffusion à l'automne 2024 de 17 portraits statistiques régionaux de l'égalité entre les femmes et les hommes présentant, pour chaque région administrative, des données ventilées selon le sexe, relatives à une trentaine d'indicateurs utiles pour le suivi de l'égalité;
- Le Comité femmes autochtones, lequel a été pérennisé dans le cadre de la Stratégie égalité, s'est réuni en juin 2024 lors d'une rencontre de quatre jours. Ce comité est un lieu d'échanges et de concertation privilégié sur les enjeux touchant les femmes autochtones. Il est composé de six associations de femmes autochtones et de huit ministères et organismes gouvernementaux.

Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027

Le Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027 a été lancé le 18 novembre 2024. Des investissements de 7,5 M\$ soutiendront la réalisation des 28 actions prévues à celui-ci, dont 6 sont sous la responsabilité du SCF. Ce plan est un geste concret du gouvernement du Québec pour réaffirmer le droit fondamental des Québécoises de choisir de poursuivre ou d'interrompre une grossesse. Il sera mis en œuvre avec la collaboration de sept ministères et organismes.

Au cours de l'année 2024-2025, ce Plan d'action a notamment permis de soutenir financièrement un mandat de recherche qui portera sur les maternités librement consenties visant à circonscrire les réalités et les besoins spécifiques des femmes autochtones, et ce, plus particulièrement en lien avec l'avortement, la poursuite consentie de grossesse et la contraception.

Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 et Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026

Parmi les actions réalisées par le SCF au cours de l'année 2024-2025 dans le cadre du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 et des Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026, notons :

- Le soutien à la mission spécifique de 2 nouvelles organisations qui coordonnent des cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale, pour un investissement de 1,2 M\$ sur 4 ans;
- La tenue d'une rencontre en présentiel, le 16 octobre 2024, du *Comité de travail sur la violence conjugale* visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre de l'action gouvernementale en matière de violence conjugale, laquelle a permis de réunir près de 50 organisations gouvernementales et du milieu;
- Le financement du projet d'évaluation de la plateforme de sensibilisation à la violence conjugale « Prends l'air », pour un montant total de 225 k\$ sur 3 ans à l'Université de Sherbrooke. Ce projet vise à effectuer une analyse de la portée et des impacts perçus d'une plateforme en ligne de sensibilisation à la violence destinée aux hommes et à leurs proches, conçue par le réseau À cœur d'hommes, afin de recueillir les forces et pistes d'amélioration dans une visée d'amélioration continue;
- Le projet « L'Homicide-suicide : Agir pour mieux prévenir » qui vise à élaborer une formation destinée aux intervenants de première ligne en prévention du suicide pour mieux dépister les risques d'homicide-suicides parmi les hommes qui consultent leurs services. Le SCF a financé l'organisme À cœur d'hommes pour un total de 150 k\$ sur 2 ans.

Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027

La Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027 (Stratégie intégrée en violence) consolide la réponse au rapport *Rebâtir la confiance*. Elle représente un investissement total de 462,4 M\$ sur 5 ans et engage 19 ministères et organismes pour la mise en œuvre de 58 actions. Un montant de 97,3 M\$ a été ajouté pour sa mise en œuvre à la suite de la conclusion de l'Accord Canada-Québec pour contrer la violence fondée sur le sexe signé le 6 novembre 2023, et 13 actions nouvelles ou bonifiées ont été ajoutées aux actions existantes. En 2024-2025, le SCF a réalisé plusieurs actions dans le cadre de cette stratégie, notamment :

- La diffusion de trois campagnes de sensibilisation gouvernementales, totalisant des investissements de 2,2 M\$:
 - « Si l'amour tourne en violence », qui vise à débanaliser la violence dans les relations amoureuses chez les adolescentes et adolescents. Elle a été diffusée du 14 février 2025 au 30 mars 2025 sur les différentes plateformes numériques et les médias sociaux les plus consultés par les jeunes de 12 à 17 ans. Un message vidéo a également été diffusé dans plusieurs salles de cinéma et une campagne d'affichage a pris place dans les zones scolaires;
 - « Les agressions sexuelles sur un mineur, c'est majeur », qui vise à sensibiliser la population aux agressions sexuelles chez les mineures et à leurs conséquences (rediffusion);
 - « Refuser de voir la violence affecte toutes les générations », qui vise à mettre en lumière l'impact de la violence conjugale et familiale en contexte autochtone, et à en parler pour amorcer un changement.
- La campagne de sensibilisation « Un trop grand prix pour les femmes et les filles 2024-2025 » de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) qui a comme objectif de sensibiliser les clients de la prostitution aux conséquences individuelles et collectives de l'achat d'actes sexuels. Le projet a été soutenu pour un total de 50 k\$ sur 1 an et coïncidait avec la tenue du 4^e Congrès international contre l'exploitation sexuelle des femmes et des filles;
- Le Comité de partenaires en violence sexuelle a tenu sa première rencontre le 27 mai 2024. Ce comité a pour objectifs de favoriser l'échange d'information et d'expertise à l'échelle nationale et de contribuer aux réflexions concernant des enjeux vécus sur le terrain ainsi qu'à celles sur la mise en œuvre d'actions spécifiques. Le comité a réuni près de 40 organismes nationaux ayant une expertise en violence sexuelle, des personnes du milieu de la recherche ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux concernés par la problématique;
- Le financement de 11 organismes pour leur mission visant à sensibiliser les adolescentes et adolescents à la violence sexuelle et à réduire la tolérance sociale face à cette violence, pour un montant total de 1,7 M\$ sur 3 ans;
- Le financement du projet « L'achat d'actes sexuels, c'est criminel » de la CLES qui vise notamment à développer une campagne d'information et de sensibilisation à l'intention du grand public au sujet du cadre légal de l'exploitation sexuelle, pour un total de 145 k\$ sur 2 ans;
- Le « Projet pilote d'instauration d'un modèle d'hébergement à la Maison l'Issue » qui vise à développer, instaurer et évaluer un modèle d'hébergement à la Maison d'hébergement l'Issue au Saguenay–Lac-Saint-Jean, soutenu pour un total de 350 k\$ sur 3 ans. Il permettra notamment à l'organisme d'ouvrir un service d'hébergement pour soutenir les femmes ou toute personne s'identifiant comme femme et ayant un vécu dans l'industrie du sexe;
- Le financement de 13 projets dans le cadre de l'appel de projets pour contrer la violence conjugale et familiale en contexte autochtone pour un montant totalisant 3 M\$ sur 3 ans;
- Le soutien financier d'Espace Femmes Premières Nations Québec pour offrir des services psychosociaux et de référencement aux femmes des Premières Nations exposées à la violence, pour un total de près de 900 k\$ pour 3 ans.

Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028

La mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028, lancé en décembre 2023, se poursuit. Il bénéficie d'un budget de 23,7 M\$ sur 5 ans, et 25 ministères collaborent à la réalisation des 44 actions qui y sont prévues. Parmi celles-ci, 9 sont sous la responsabilité du BLCHT.

Parmi les actions réalisées par le BLCHT en 2024-2025, notons :

- La première remise du Prix Action LGBTQ+;
- La signature d'une entente de 3 ans pour un total de 900 k\$ avec l'Institut national de santé publique du Québec visant à offrir gratuitement deux formations dont l'objectif est d'augmenter les connaissances et les compétences du personnel intervenant de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement, et des services publics ou communautaires envers les personnes de la diversité sexuelle et de genre;
- Le versement de 1,2 M\$ en aide complémentaire à la mission de 36 organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- La signature d'une entente avec l'Université de Sherbrooke pour réaliser un étalonnage international des réponses gouvernementales aux discours, incidents et crimes haineux à caractère homophobe et transphobe ainsi qu'une analyse de la perspective des acteurs du terrain concernant ces mesures.

Par ailleurs, le BLCHT a conclu une entente de 1,3 M\$ sur 5 ans avec la Fondation Émergence en soutien au programme Pour que vieillir soit gai dans le cadre de la mesure 96 du Plan d'action gouvernemental 2024-2029 La fierté de vieillir porté par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif au 31 mars : nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Secteur d'activité	2023-2024	2024-2025	Écart
1. Direction et administration	137	134	-3
2. Relations Afrique, Moyen-Orient, Francophonie et affaires multilatérales	67	57	-10
3. Représentations du Québec à l'étranger ³¹	265	265	0
4. Relations Amérique, affaires économiques et intelligence stratégique	41	41	0
5. Relations Europe, Indo-Pacifique et affaires institutionnelles	45	40	-5
6. Protocole	30	29	-1
7. Secrétariat à la condition féminine	48	48	0
Total³²	633	614	-19

31. Ce chiffre exclut le personnel recruté sur place (cooccupation avec le fédéral), le personnel nommé par décret (titulaires d'emplois supérieurs et délégués) ainsi que le personnel affecté pour Investissement Québec. Il inclut le personnel du MIFI affecté à l'étranger.

32. Le total pour 2024-2025 inclut 385 employés réguliers, 4 employés occasionnels et 225 employés recrutés localement dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Formation et perfectionnement du personnel

Les informations ci-dessous sont présentées selon les conditions et modalités prévues dans la [Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre](#)³³. Cette reddition de comptes s'effectue selon l'année civile.

Proportion de la masse salariale investie en formation³⁴

	2022	2023	2024
Proportion de la masse salariale (%)	1,29 %	1,72 %	1,52 %

Nombre moyen de jours de formation par personne

	2022	2023	2024
Cadre	3,58	4,22	3,62
Professionnel	2,45	3,77	2,94
Fonctionnaire	0,77	2,04	1,79
Total ³⁵	2,14	3,41	2,75

Somme allouée par personne³⁶

	2022	2023	2024
Somme allouée par personne ³⁷	1 323 \$	1 681 \$	1 766 \$

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire de la fonction publique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents, excluant les titulaires d'un emploi supérieur), qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période. Le taux de départ volontaire ministériel comprend aussi les mouvements de sortie de type mutation.

Les départs involontaires, quant à eux, comprennent toutes les situations indépendantes de la volonté de l'employé, notamment les situations où celui-ci se voit imposer une décision. Cela comprend, par exemple, les mises à pied et les décès.

33. Les dépenses de formation ainsi que la masse salariale sont calculées par année financière puisque les données pour les employés recrutés localement ne sont pas disponibles par année civile.

34. Pour les RAG 2022-2023 et 2023-2024, les résultats avaient été présentés par nombre de jours totaux par catégorie et non par nombre moyen de jours. Nous les avons changés par souci de cohérence avec le RAG 2024-2025.

35. Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

36. Pour les RAG 2022-2023 et 2023-2024, les résultats avaient été présentés excluant les salaires payés lors des formations. Nous les avons ajoutés par souci de cohérence avec le RAG 2024-2025.

37. Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

Taux de départ volontaire du personnel régulier

	Nombre 2022-2023	Taux (%) 2022-2023	Nombre 2023-2024	Taux (%) 2023-2024	Nombre 2024-2025	Taux (%) 2024-2025	Taux de la fonction publique (%) ³⁸ 2024-2025
Retraite	5	1,3	12	3,1	4	1,0	2,0
Démission	9	2,4	16	4,2	4	1,0	3,1
Mutation de sortie	29	7,8	37	9,7	16	4,0	3,8
Total – Départ volontaire ³⁹	43	11,6	65	17,1	24	6,1	9,0
Nombre moyen d’employés durant la période de référence	372	s. o.	381	s. o.	395	s. o.	s. o.

Régionalisation de 5 000 emplois de l’administration publique

En octobre 2018, le gouvernement du Québec s’est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l’ensemble de l’administration publique québécoise⁴⁰ : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de dix ans, est une priorité pour renforcer l’occupation et la vitalité économique du territoire québécois.

Emplois régionalisés au 30 septembre 2024⁴¹

Cible des emplois à régionaliser par l’organisation au 30 septembre 2028	Total des emplois régionalisés par l’organisation du 1 ^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2024
9	4

38. Les taux de mutation de sortie et de départ volontaire pour la fonction publique représentent la moyenne des taux de la fonction publique : le taux de départ volontaire ministériel et le taux de mutation de sortie ministériel sont comparables à la moyenne de l’ensemble des taux de départ volontaire de chaque organisation et à la moyenne des taux de mutation de sortie de chaque organisation puisqu’ils comprennent les mouvements de type mutation de sortie.

39. Total des employés ayant pris leur retraite, ayant démissionné et ayant effectué une mutation de sortie.

40. Les termes « administration publique » et « organisations de l’administration publique », dans le cadre du Plan gouvernemental de régionalisation, excluent les réseaux de la santé et de l’éducation qui ne sont pas visés par le plan.

41. Emplois régionalisés au 30 septembre 2024, selon les critères du Plan gouvernemental de régionalisation et les détails fournis dans le document de questions et réponses.

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget de dépenses 2024-2025 ⁴² (000 \$) (1)	Dépenses estimées au 31 mars 2025 ⁴³ (000 \$) (2)	Écart (000 \$) (3) = (2) – (1)	Dépenses réelles 2023-2024 ⁴⁴ (000 \$) (4)
Direction et administration	22 040,8	25 366,2	3 325,4	24 325,9
Relations Afrique, Moyen-Orient, Francophonie et affaires multilatérales	32 054,6	32 339,5	284,9	35 688,8
Relations Amériques, affaires économiques et intelligence stratégique	5 416,5	5 219,0	(197,5)	5 623,2
Relations Europe, Indo-Pacifique et affaires institutionnelles	7 169,9	7 210,7	40,8	7 861,5
Représentations du Québec à l'étranger	64 118,0	71 996,0	7 878,0	68 062,2
Protocole	2 455,4	3 565,9	1 110,5	3 164,8
Secrétariat à la condition féminine	29 683,4	28 329,2	(1 354,2)	26 953,9
Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	2 408,4	2 408,4	0	3 408,4
Sous-total	165 347,0	176 434,9	11 087,9	175 088,8
Mesures du Budget 2024-2025 intégrées au Fonds de suppléance	-	-	-	-
Total	165 347,0	176 434,9	11 087,9	175 088,8

42. Budget de dépenses 2024-2025 incluant les mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance présenté dans le volume « Crédits et dépenses des portefeuilles » du Budget de dépenses 2024-2025.

43. Dépenses préliminaires, car les travaux effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics du gouvernement du Québec ne sont pas terminés.

44. Comptes publics 2023-2024.

Direction et administration

L'écart entre les dépenses estimées et le budget de dépenses 2024-2025 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération.

La variation entre les dépenses estimées 2024-2025 et la dépense réelle 2023-2024 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération.

Relations Afrique, Moyen-Orient, Francophonie et affaires multilatérales

La variation entre les dépenses estimées 2024-2025 et la dépense réelle 2023-2024 s'explique principalement par l'application de mesures d'économie et d'optimisation.

Relations Amériques, Affaires économiques et Intelligence stratégique

La variation entre les dépenses estimées 2024-2025 et la dépense réelle 2023-2024 s'explique principalement par l'application de mesures d'économie et d'optimisation.

Relations Europe, Indo-Pacifique et affaires institutionnelles

La variation entre les dépenses estimées 2024-2025 et la dépense réelle 2023-2024 s'explique principalement par des mesures d'optimisation.

Représentations du Québec à l'étranger

L'écart entre les dépenses estimées et le budget de dépenses 2024-2025 s'explique par des dépenses en rémunération et en fonctionnement, notamment les coûts relatifs aux loyers.

La variation entre les dépenses estimées 2024-2025 et la dépense réelle 2023-2024 s'explique principalement par des dépenses additionnelles en rémunération.

Protocole

L'écart entre les dépenses estimées et le budget de dépenses 2024-2025 s'explique par l'organisation d'événements protocolaires et d'activités liées au cérémonial d'État.

La variation entre les dépenses estimées 2024-2025 et la dépense réelle 2023-2024 s'explique principalement par des dépenses plus importantes en rémunération.

Secrétariat à la condition féminine

L'écart entre les dépenses estimées et le budget de dépenses 2024-2025 s'explique par de nouvelles mesures budgétaires.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Deux événements ont principalement caractérisé les activités en ressources informationnelles du Ministère. D'une part, le projet *Consolidation des centres de traitement informatique du Ministère* a été finalisé en janvier 2025. En outre, dans le cadre de ce projet, les données sensibles de l'organisation ont été migrées sur le Nuage gouvernemental du Québec qui est sous la supervision du ministère de la Cybersécurité et du numérique. D'autre part, sur le plan de ses infrastructures bureautiques, le Ministère a complété avec succès la migration de ses postes micro-informatiques vers le logiciel d'exploitation Windows 11.

4. ANNEXES — AUTRES EXIGENCES

4.1 Gestion des effectifs

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés⁴⁵

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2023-2024 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]
1. Personnel d'encadrement	142 156	-	142 156	78	75	+ 3
2. Personnel professionnel	478 883	4 868	483 751	265	261	+ 4
3. Personnel infirmier	-	-	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	-	-	-	-	-	-
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	141 212	557	141 769	78	73	+ 5
6. Agents de la paix	-	-	-	-	-	-
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2 019	-	2 019	1	1	0
8. Employés recrutés localement	442 477	-	442 477	242	236	+ 6
Total	1 206 747	5 425	1 212 172	664	646	+ 18

45. Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

Contrats de service

Un contractant autre qu'une personne physique inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	1	49 047 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	44	3 693 790 \$
Total des contrats de service	45	3 742 837 \$

4.2 Développement durable

Résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale	1. Soutenir les organismes de coopération internationale québécois qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	1.1 Pourcentage du soutien financier du nouveau programme QSF versé en appui à la mission globale des OCI québécois qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	60 % de l'enveloppe budgétaire consacrée au volet 1 du programme QSF	88,5 % (Cible atteinte)

Détail des activités réalisées au cours de l'année en lien avec l'action 1 :

Les OCI du Québec contribuent à l'exercice de la citoyenneté et à un développement social et économique inclusif en réponse aux besoins exprimés par le milieu, autant au Québec qu'à l'étranger. Reconduit en 2024 pour une période de quatre ans, le programme QSF permet d'offrir un soutien financier plus stable et mieux adapté à la réalité des OCI du Québec, en privilégiant le soutien à la mission globale. En 2024-2025, le programme a contribué au financement de 31 OCI québécois, dont 28 ont été soutenus à la mission globale, pour réaliser des actions dans les pays de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles ainsi que des activités d'éducation à la citoyenneté mondiale au Québec.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	2. Évaluer la durabilité de nos interventions structurantes	2.1 Pourcentage des interventions ministérielles structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	60 %	75 % (Cible atteinte)

Détail des activités réalisées au cours de l'année en lien avec l'action 2 :

Le Ministère a procédé à l'évaluation de la durabilité de la version préliminaire du prochain énoncé de politique internationale du Québec ainsi que des cadres normatifs des deux principaux programmes gouvernementaux de coopération institutionnelle et de solidarité internationale. Ces analyses ont permis d'identifier des enjeux de développement durable pertinents au regard de la mission du Ministère ainsi que des pistes de bonification qui pourront alimenter la réflexion des autorités en vue des prochains cycles de planification.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité	3. Offrir un soutien financier durable	3.1 Pourcentage de programmes de soutien financier normés durables	60 %	100 % (Cible atteinte)
		3.2 Pourcentage de commandites octroyées qui incluent des critères de durabilité	20 %	83 % (Cible atteinte)

Détail des activités réalisées au cours de l'année en lien avec l'action 3 :

Les évaluations menées ont permis de confirmer le caractère durable de QSF pour l'année 2024-2025. Au début du dernier exercice financier, le cadre normatif du programme de solidarité internationale du Ministère a été renouvelé pour tenir compte des nouvelles exigences gouvernementales en matière de développement durable. D'autre part, les démarches entamées lors de l'année précédente ont permis d'intégrer des critères d'écoresponsabilité dans les appels à projets relatifs à la 70^e biennale de la Commission permanente de la coopération Québec-France, qui s'échelonnera jusqu'en 2027.

Le Ministère a également adopté une nouvelle Politique de visibilité en matière de subventions et de commandites qui inclut désormais des critères environnementaux. Ainsi, dans le cadre de ses processus d'évaluation et de sélection des demandes de la clientèle, le Ministère privilégiera l'octroi de commandites à des organisations et à des projets à vocation environnementale ou qui intègrent des pratiques d'affaires durables conformes aux exigences ministérielles.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.4.1 Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Améliorer nos pratiques d'approvisionnement responsable	4.1 Pourcentage d'acquisitions ministérielles intégrant des composantes responsables	25 %	36 % (Cible atteinte)

Détail des activités réalisées au cours de l'année en lien avec l'action 4 :

Le Ministère a sensibilisé ses unités administratives octroyant des contrats d'approvisionnement au Québec à introduire des critères d'acquisition responsable dans leurs appels d'offres publics et à sélectionner des fournisseurs conformes aux exigences gouvernementales lors des appels d'offres sur invitation.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.5.1 Augmenter la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	5. Augmenter la performance environnementale de nos systèmes informatiques	5.1 Indice de maturité numérique responsable	30 %	30 % (Cible atteinte)

Détail des activités réalisées au cours de l'année en lien avec l'action 5 :

En 2024-2025, le Ministère a poursuivi l'application des meilleures pratiques écoresponsables lors de l'acquisition d'équipements en technologies de l'information auprès de différentes entreprises québécoises. Cette mobilisation a permis au Ministère d'augmenter considérablement son niveau de maturité numérique responsable. En outre, 76 % des dépenses ministérielles effectuées en matière d'équipements bureautiques, réseautiques et de télécommunication ont respecté les exigences environnementales concernées.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	6. Accroître notre performance en gestion des matières résiduelles	6.1 Pourcentage des bureaux occupés par le Ministère au Québec détenant l'attestation ICI on recycle + de niveau Performance	Travaux préparatoires	Travaux préparatoires réalisés (Cible atteinte)

Détail des activités réalisées au cours de l'année en lien avec l'action 6 :

En 2024-2025, la direction du Ministère s'est officiellement engagée dans une démarche visant à obtenir, d'ici le 31 mars 2028, l'attestation ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC pour les bureaux occupés au Québec. Une annonce a été faite auprès du personnel du Ministère pour les informer de la formation d'un comité de gestion des matières résiduelles afin de coordonner ce chantier.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez les employés de l'État	7. Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel du Ministère	7.1 Nombre d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation offertes au personnel du Ministère	2	4 (Cible atteinte)

Détail des activités réalisées au cours de l'année en lien avec l'action 7 :

Le Ministère a diffusé des manchettes sur son site intranet visant à promouvoir les modes de transport durables auprès de son personnel. Ainsi, dans le cadre de la 16^e édition du Défi sans auto solo, les membres du personnel ont été encouragés à délaisser l'auto solo et à privilégier les transports actifs et collectifs ainsi que le covoiturage. Le ministère s'est également fait le relai de la campagne promotionnelle de Vélo Québec incitant les Québécoises et les Québécois à tenter l'expérience du vélo d'hiver, une solution écologique qui gagne en popularité et permet de rester actif tout au long de l'année. Enfin, des rabais à l'abonnement aux services de vélopartage BIXI et à Vélo ont été offerts aux membres du personnel du Ministère basés à Montréal et à Québec.

Réponses aux recommandations de la commissaire au développement durable

Aucune recommandation reçue de la commissaire au développement durable.

4.3 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	2024-2025
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations entre le 1 ^{er} avril et le 29 novembre 2024 ^{46 47}	0
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ⁴⁸	0
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ⁴⁹	0

Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations, ventilés par catégorie d'acte répréhensible

Motifs vérifiés ventilés par catégorie d'acte répréhensible	Nombre de motifs	Motifs fondés
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0	0
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0	0
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0	0
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0	0
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0	0
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible désigné précédemment	0	0
TOTAL	0	0

46. Depuis le 30 novembre 2024, les organisations assujetties à l'article 18 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* n'ont plus l'obligation d'établir une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les membres du personnel.

47. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

48. Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

49. Les transferts de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi sont répertoriés à ce point.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Membres des minorités visibles, membres des minorités ethniques, personnes handicapées, personnes autochtones et femmes

Évolution de la présence des membres des groupes visés au sein de l'effectif régulier et occasionnel – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe visé	Nombre au 31 mars 2023	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2023 (%)	Nombre au 31 mars 2024	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2024 (%)	Nombre au 31 mars 2025	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2025 (%)
Membres des minorités visibles	57	14,32	61	15,02	66	16,75
Membres des minorités ethniques	14	3,52	15	3,69	13	3,30
Personnes handicapées	3	0,75	3	0,74	4	1,02
Personnes autochtones	2	0,50	2	0,49	2	0,51
Femmes	254	63,82	271	66,75	261	66,24

À moins d'indications contraires de la révision des cibles, celles-ci sont les suivantes pour l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2028⁵⁰ :

- Membres des minorités visibles : 16,6 %
- Membres des minorités ethniques : 4,0 %
- Personnes handicapées : 2,4 %
- Personnes autochtones : 1,0 %
- Femmes : aucune cible de représentativité n'a été fixée puisqu'il n'y a pas de sous-représentation dans l'ensemble de l'effectif.

50. Il est à noter que les cibles de représentativité pour les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les personnes autochtones sont des cibles intermédiaires. Celles-ci seront revues à la hausse lorsqu'elles seront atteintes, et ce, jusqu'à l'atteinte de la cible ultime qui correspond au taux de disponibilité de chacun des groupes dans la population active et en situation d'activité.

Évolution de la présence des membres des groupes visés au sein du personnel d'encadrement – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe visé	Nombre au 31 mars 2023	Taux de présence – Personnel d'encadrement au 31 mars 2023 (%)	Nombre au 31 mars 2024	Taux de présence – Personnel d'encadrement au 31 mars 2024 (%)	Nombre au 31 mars 2025	Taux de présence – Personnel d'encadrement au 31 mars 2025 (%)
Membres des minorités visibles	4	7,69	5	9,62	6	11,54
Membres des minorités ethniques	0	0,00	2	3,85	2	3,85
Personnes handicapées	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Personnes autochtones	1	1,92	1	1,92	1	1,92
Femmes	23	44,23	27	51,92	27	51,92

À moins d'indications contraires sur la révision des cibles, celles-ci sont les suivantes pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2028⁵¹ :

- Membres des minorités visibles : 7,1 %
- Membres des minorités ethniques : 3,0 %
- Personnes handicapées : 0,5 %
- Personnes autochtones : 1,2 %
- Femmes : aucune cible de représentativité n'a été fixée puisqu'il n'y a pas de sous-représentation au sein du personnel d'encadrement.

51. *Idem*

Autres mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi pour l'un des groupes visés

Autres mesures ou actions en 2024-2025 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

Mesure ou action	Groupe visé	Nombre de personnes visées
Manchette pour la semaine québécoise des personnes handicapées (31 mai 2024)	Membres du personnel du MRIF	650
Manchette pour la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2024)	Membres du personnel du MRIF	650
Info-Gestionnaires concernant les mesures d'adaptation et les accommodements possibles pour les personnes handicapées (mesure de remboursement des certains frais liés aux accommodements).	Tous les gestionnaires du MRIF	82
Info-Gestionnaires concernant la neurodiversité au travail	Tous les gestionnaires du MRIF	82

4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

Nombre total de demandes reçues	69 ⁵²
---------------------------------	------------------

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	47	3	0
21 à 30 jours	18	3	0
31 jours et plus (le cas échéant)	4	1	0
Total	69 ⁵³	7	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la <i>Loi</i> invoquées
Acceptée (entièrement)	5	0	0	
Partiellement acceptée	29	4	0	1-9-13-14-15-18-19-20-21-22-23-24-29-30,1- 31-33-34-37-39-48-53-54-57-59-88 de la <i>Loi</i> 9 de la <i>Charte québécoise des droits et libertés de la personne</i>
Refusée (entièrement)	13	0	0	1-9-13-15-18-19-23-24-31-33-34-37-38-39-42-48-53-54
Autres	22 ⁵⁴	3	0	1, 48

52. Ce total correspond à 62 demandes d'accès à des documents administratifs et 7 demandes d'accès à des renseignements personnels reçues en 2024-2025.

53. Ce nombre correspond à 61 demandes traitées en 2024-2025 et 8 demandes reçues en 2023-2024 mais traitées en 2024-2025. En incluant les 7 demandes d'accès à des renseignements personnels, le nombre total de demandes traitées pour 2024-2025 équivaut à 76.

54. Ce total comprend les demandes non recevables selon l'article 16 de la *Loi* ainsi que les demandes suivies d'un désistement.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1

4.6 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

Émissaire

Question	Réponse
Avez-vous un ou une émissaire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	Oui
Si oui, énumérez cette ou ces mesures.	Actualités dans l'intranet

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Question	Réponse
Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation?	Non
Si vous avez pris une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle?	-
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	-

Politique linguistique de l'État (PLE)

Question	Réponse
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État?	Oui
Si oui, énumérez cette ou ces mesures :	Actualités dans l'intranet
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publie, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé?	84
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable?	215

4.7 Égalité entre les femmes et les hommes

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

La Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 a été rendue publique le 23 juin 2022. Elle comprend six orientations stratégiques et poursuit les trois objectifs principaux suivants :

- Préserver et maintenir les acquis en matière d'égalité en agissant notamment pour contrer les reculs constatés pendant la pandémie et les impacts à long terme de cette dernière sur les femmes;
- Accroître les avancées en s'assurant que les gains obtenus en ce qui a trait à l'égalité de droit se répercutent en matière d'égalité de fait;
- Mobiliser les femmes et les hommes pour qu'ensemble, ils fassent progresser l'égalité de manière significative, et ce, dans tous les milieux et pour toutes les femmes.

Le Ministère met en œuvre une action dans le cadre de cette stratégie.

Action transversale 10. Favoriser le déploiement d'une approche de diplomatie féministe québécoise

Aucun budget spécifique n'a été octroyé à cette mesure pour la période 2024-2025. Une réflexion sur la poursuite de cette action est en cours pour la période 2025-2026.

Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie a été rendu public en décembre 2023. Il comprend 44 mesures visant à reconnaître et à respecter la diversité sexuelle et de genre et à renforcer les milieux communautaires et la cohérence des actions gouvernementales. Il poursuit trois objectifs généraux :

- Assurer la stabilité et la continuité de l'intervention communautaire LGBTQ+;
- Promouvoir le respect des droits des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre;
- Améliorer les pratiques administratives des services publics.

Le Ministère est responsable de la mise en œuvre d'une mesure dans le cadre de ce Plan.

Mesure 16 : Propulser les voix francophones LGBTQ+ sur la scène internationale

Cette année, le ministère a poursuivi son soutien à Égides : l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités. Un soutien financier de 800 000 \$ a été octroyé pour appuyer la mission de cette organisation internationale non gouvernementale.

Par ailleurs, grâce à la mobilisation de son réseau de représentations à l'étranger, une grande variété d'actions visant la promotion des droits des personnes LGBTQ+ ont été menées dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique. Notons particulièrement une participation marquée aux marches des Fiertés, des entretiens bilatéraux, ainsi que des prises de parole publiques.

